



SOMMAIRE

ARCHÉOLOGIE

L'ÉVOLUTION DE L'ÉGLISE MÉDIÉVALE ET MODERNE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE (GARD)

Odile MAUFRAS, Mathieu OTT, Isabelle COMMANDRÉ,
Benjamin THOMAS.....2

DOCUMENT

1958 – BAGNOLS HONORE ALBERT ANDRÉ

Joseph ARÈNE.....48

SECABR

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019

Dominique CANNAUD.....53

La teneur des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.
Les illustrations, sauf mention contraire, sont fournies par les auteurs.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉGLISE MÉDIÉVALE ET MODERNE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE (GARD)

Odile MAUFRAS, Mathieu OTT,
Isabelle COMMANDRÉ, Benjamin THOMAS

Introduction

L'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste est implantée au centre du noyau urbain ancien de la ville de Bagnols-sur-Cèze (fig. 1). Elle occupe l'extrémité d'une rue, se trouve encadrée par le bâti urbain et par un petit parc. Elle présente aujourd'hui divers états de construction datables du XII^e siècle au XIX^e siècle, majoritairement enduits, ce qui a limité, jusqu'ici, leur étude.

Les travaux de restauration conduits dans l'édifice entre l'automne 2017 et l'automne 2019, en portant sur les murs qui ont été décroûtés et en touchant ponctuellement le sous-sol, ont constitué une opportunité unique d'observation.



Fig. 1- Façade occidentale de l'église
Saint-Jean-Baptiste
et localisation de Bagnols-sur-Cèze
Cl. O.Maufras, Inrap

Le Service Régional de l'Archéologie s'en est saisi en prescrivant un diagnostic archéologique qui a été mené en deux semaines en 2018, l'une consacrée aux élévations et l'autre à la réalisation de sondages dans le sous-sol. Un diagnostic est une expertise rapide en vue d'évaluer le potentiel archéologique d'un site : il ne constitue pas une analyse exhaustive. Celui mené sur l'église de Bagnols a principalement porté sur les chapelles latérales et sur une partie interne du mur septentrional de la nef identifiée comme la plus ancienne¹. L'implantation des sondages dans le sous-sol a été imposée par l'emplacement des machineries du chauffage, et non guidée par des problématiques scientifiques tandis que le reste du monument a été observé dans les grandes lignes. Le diagnostic, réalisé par des archéologues médiévistes de l'Inrap, s'est attaché à l'identification des chantiers successifs et à leur datation. Par ailleurs, le chantier de restauration a été suivi et documenté par Laurent Augé (Mairie de Bagnols) qui a conduit une enquête archivistique et retrouvé des documents relatifs au chantier du XVIII^e siècle qu'il nous a communiqués, et par Arielle Petit de la paroisse catholique qui a multiplié les prises de vue avant notre intervention et nous les a transmises, nous permettant d'observer l'appareil des parties de mur masquées au moment de notre intervention².

Toute limitée qu'elle soit, l'opération a apporté un lot d'informations inédites, principalement sur les états médiévaux du monument, en mettant en évidence des vestiges anciens qui ont été, depuis, à nouveau masqués par un enduit ou un revêtement de sol. Quatre états d'évolution de l'église ont été mis en lumière à partir d'observations partielles ; ils sont présentés dans les lignes qui suivent. Les phases mises en évidence correspondent à des étapes de transformation qui ont laissé des traces, non à tous les états du site. On aura à l'esprit, en particulier parce que les sondages archéologiques ont été menés sur des surfaces et des profondeurs réduites, qu'il a pu exister une église avant celle supposée du XII^e siècle, voire des constructions antiques qui n'ont pas été touchées.

L'église romane

Les vestiges les plus anciens reconnus sur le site sont ceux de l'église romane. Avant notre intervention, on pouvait observer de celle-ci ce qui en est en élévation et en pierre apparente : sa façade occidentale et sa première travée sur quelques mètres de hauteur, à nef simple, flanquée au sud par un volume bâti actuellement occupé par un baptistère. L'ensemble

est construit en moyen appareil de taille réglé, en grès brun rosé. La forme du portail d'entrée avec son arc en plein cintre reposant sur des impostes à chanfrein droit permet d'identifier le style de l'ouvrage, roman, et celui-ci permet de proposer la datation de l'édifice au XI^e ou au XII^e siècle.

Le diagnostic archéologique de 2018 a mis en évidence d'autres parties de cet ensemble du Moyen Âge médian : les soubassements d'une partie de la nef et du chevet qui permettent de restituer largement le plan du monument et quelques éléments de l'élévation de son mur gouttereau septentrional, donnant un petit aperçu des élévations.

Le plan de l'église romane

Les vestiges de l'église romane se répartissent sur les deux tiers occidentaux de l'église actuelle. C'est un édifice orienté qui se développe d'ouest en est sur près de 29 m de long et du nord au sud sur environ 14 m de large. En effet, la largeur du monument n'est pas constante.

Son plan présente une nef simple à un vaisseau, un chœur formant transept, à abside centrale et absidioles latérales. Le plan d'ensemble est disposé selon l'orientation ordinaire est-ouest avec le chœur à l'est, mais il n'est pas uniformément axé, l'abside centrale du chevet ne faisant pas face au portail occidental d'entrée (fig. 2). Au sud-ouest, l'église est flanquée d'un volume qui communique largement avec elle et qui a pu servir de baptistère au rez-de-chaussée et de clocher au dernier niveau.

La nef

La nef de l'église se développe d'ouest en est entre la façade occidentale MR1059 et le chevet en abside MR1104. Le vaisseau est divisé en deux travées par des piliers très massifs. Ceux de l'ouest (SU1060, SU1061) sont engagés dans le mur de façade ; ils sont larges de 1,90 m. Ceux séparant la première de la seconde travée sont conservés en élévation et de taille similaire (1,95 sur 2,05 m pour celui du nord, SU1062, et 2,10 sur 1,95 pour celui du sud, SU1063)³. Les piliers entre la seconde travée et le transept, SU1137 au nord et SU1110 au sud, sont conservés en sous-sol, en fondation et partiellement en élévation.

La première travée est longue de 6,60 m et la seconde d'environ 4,75 m. Cette différence ne trouve pas d'explication dans l'état actuel de la connaissance du site. Les travées diffèrent aussi en largeur. La première atteint 8,80 m si l'on prend la mesure entre les dos des piliers ; la seconde est large

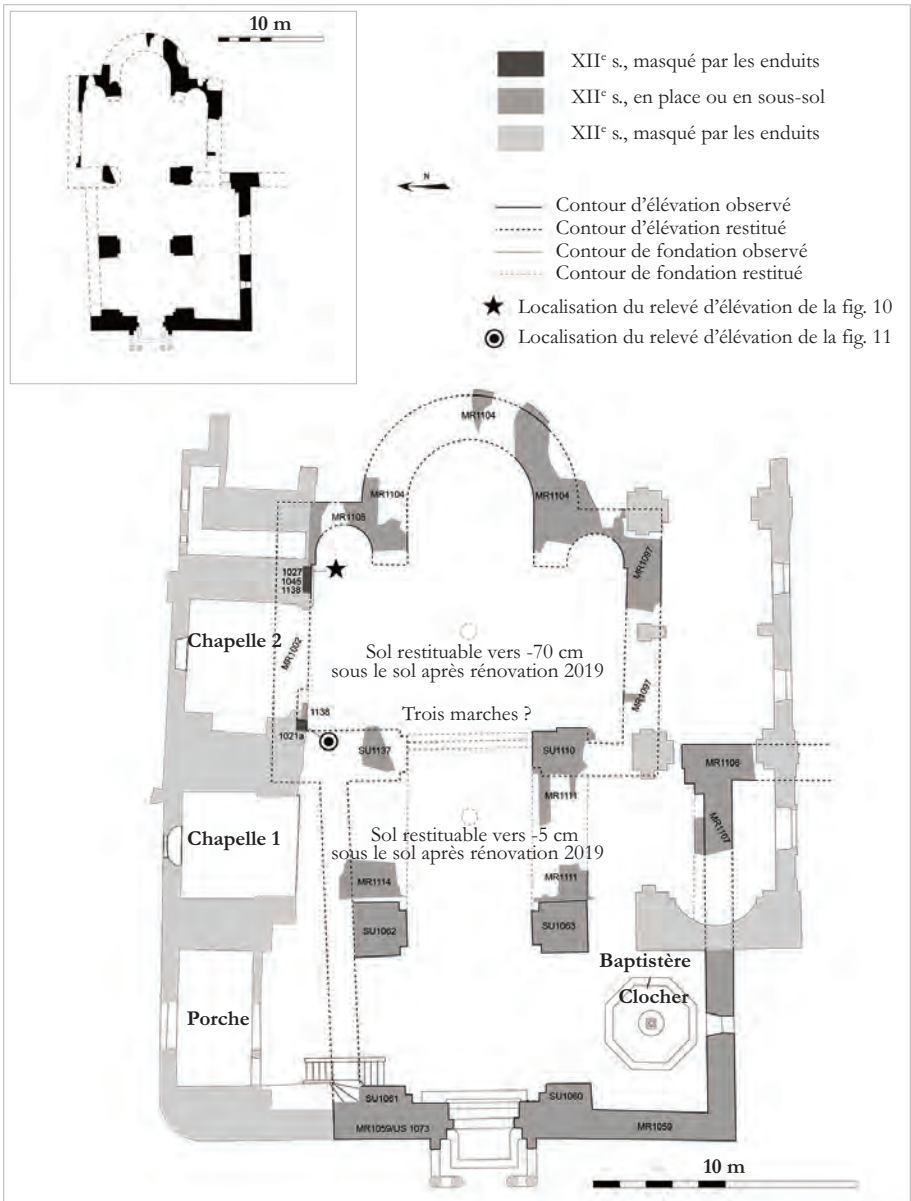


Fig. 2 - Plan de la première église conservée, celle de style roman, probablement du XII^e siècle, sur fond de plan actuel.
 Topographie : *A. Bolo, Inrap*, dessin : *O. Maufras, Inrap*, sur fond de plan *B. Jouve, architecte du patrimoine, Avignon*

de 9,20 m. Cela tient à la disposition du mur gouttereau septentrional et de la limite méridionale de la nef qui ne sont pas perpendiculaires à la façade occidentale mais forment un angle légèrement ouvert avec celle-ci et qui, n'étant pas non plus parallèles entre eux, s'écartent progressivement l'un de l'autre en progressant vers l'est. Le mur gouttereau du nord n'a pas été dégagé en sous-sol de l'église, mais sa position est donnée à la fois par l'extrados des piliers de la nef et par l'extension de la façade occidentale qui, dans son premier état, ne se développe pas au nord au-delà de 3,65 m du portail. À cet endroit, une reprise de maçonnerie est observable avec la conservation, sur une douzaine d'assises, de l'angle initial de la construction (fig. 3). Cet angle indique la largeur de la nef dans sa partie occidentale et fonde la restitution que nous proposons d'un mur fermant les deux travées de la nef au nord, contre les piliers SU11061 et SU11062 qui s'y seraient adossés (fig. 2). Au sud, la nef n'est pas fermée par un mur mais certainement par deux grands arcs tendus sur les piliers SU11060, SU11063 et SU11010. Ces baies ouvraient sur le volume attenant du baptistère.

Le chœur

À l'est, le chœur forme transept : il est composé d'un vaisseau principal, central, formant la 3^e travée de l'église et flanqué par deux étroits collatéraux. Chaque espace se termine à l'est par une abside. Celle du centre a la largeur de la nef de l'église et un plan légèrement barlong dans l'œuvre et semi-circulaire hors œuvre (MR11004). Soit un espace interne de 4,75 m de long et 4,80 m de large. Les deux absidioles latérales sont de plan semi-circulaire et beaucoup plus petites avec un rayon interne de 1,07 m (MR11004, MR11005). L'ensemble développe 6,15 m de long et 12 m de large dans l'œuvre (fig. 2, 4).

Dans la partie du chœur formant transept, le collatéral du nord conserve une partie de son mur septentrional (MR11002) et l'absidiole MR11105 qui le clôt à l'est. Le mur septentrional a été observé en deux points : à l'est en lien avec l'absidiole à laquelle il est chaîné et à l'ouest en face du pilier SU11137, entre les 2^e et 3^e travées de l'église. Le collatéral a une largeur régulière de 2,90 m. Il est donc étroit. L'absidiole qui le ferme à l'est est un peu plus petite encore, avec son diamètre de 2,14 m. La réduction de largeur tient à la présence d'un léger épaulement au contact du mur septentrional MR11002 (fig. 2).

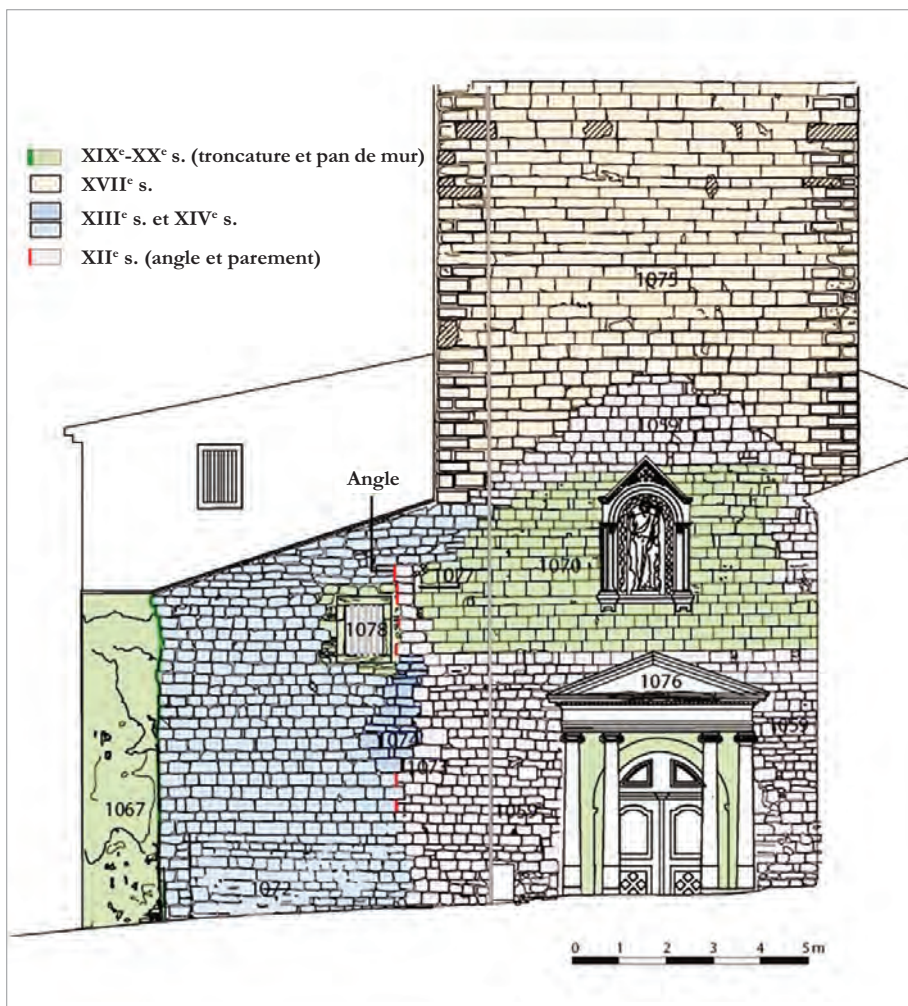


Fig. 3 - Les différentes étapes de construction de la façade occidentale de l'église (MR1059). En rose, le mur initial et son extrémité marquée d'un trait rouge (US 1059, 1073) et son sommet en pignon. En bleu une reprise du bas Moyen Âge (US 1072, 1074). En orange, le clocher du XVII^e s. (US 1075) et en vert les réfections d'époque contemporaine (reprise de parement US 1070, angle gauche repris US 1067, fenêtre US 1078).

Analyse : O. Maufrais, Inrap, sur relevé d'élevation B. Jouve, architecte du patrimoine, Avignon

Le collatéral du sud s'inscrit en symétrie de celui du nord. Il diffère par sa forme trapézoïdale et sa largeur irrégulière. Celle-ci est un peu plus importante à l'est (2,90 m) qu'à l'ouest (2,40 m), le mur méridional MR1097 n'étant pas exactement dans l'axe du mur nord MR1002 mais légèrement en biais. C'est aussi un mur assez large avec 1,30 m d'épaisseur au niveau de l'élévation. Le collatéral du sud est fermé à l'est par une absidiole identique à celle du nord, dans sa forme en demi-cercle et dans ses dimensions (diamètre interne de 2,10 m).

Les trois absides du chœur forment, à l'extérieur, un chevet à abside unique. En effet, seule celle du centre présente un plan circulaire tant en intrados qu'en extrados. Les deux absidioles sont formées dans l'épaisseur du mur du chevet et ne sont pas perceptibles de l'extérieur (fig. 2, 4).



Fig. 4 - Vestiges du chevet de l'église romane avec son abside centrale et ses deux absidioles latérales.

Cl. B. Thomas, Inrap

Désaxement

On note que le chœur de la nef centrale ne fait pas face au portail d'entrée. Celui-ci est décentré vers le sud de 0,55 m. Cette anomalie n'est pas explicable à la lecture du plan et à l'observation des vestiges. Il a pu exister une contrainte en sous-sol, ou dans le bâti environnant qui a imposé une telle disposition. En milieu urbain la place manque : à Bagnols sans doute déjà au Moyen Âge. L'église romane correspond peut-être à l'agrandissement

d'une église antérieure enserrée au milieu de maisons qui ont limité l'extension du nouvel édifice religieux et qui ont contraint la position de son accès principal. Celui-ci a pu être excentré en face interne, mais centré par rapport à la partie de la façade visible de l'extérieur si deux immeubles l'encadraient au nord et au sud.

Baptistère et clocher ?

Au sud-ouest de l'édifice, à l'angle des deux premières travées qu'il flanque et au sud du collatéral méridional du transept, se trouve un espace bâti rectangulaire, orienté est-ouest et de 12,90 m de long sur 4,45 m de large (fig. 2). Il est aujourd'hui occupé par un baptistère. La construction des murs est totalement liée à celle de la nef. Cela s'observe au sud en élévation, les deux espaces ayant le mur occidental MR1059 et les piliers SU1060 et SU1063 en commun. Le mur méridional de ce bâtiment est maçonné de la même manière que le mur de l'ouest mais leur liaison n'est pas nettement visible (masquée par des joints récents). Ils semblent toutefois participer d'un même chantier de construction.

L'angle sud-est de ce volume a été mis au jour à l'ouest du collatéral méridional de l'église actuelle. Là, on observe son pignon, MR1106, chaîné à sa façade, MR1107, formant l'un et l'autre un angle en T (fig. 2). Le pignon se développe vers le sud au-delà de la façade, indiquant qu'il existe un espace bâti soit au sud du mur MR1107 soit à l'est du mur MR1106. Cet autre espace n'est pas documenté par ailleurs. On observe néanmoins qu'il existe une porte de communication entre le baptistère et l'espace intérieur ou extérieur qui le jouxte à l'est. En effet, le parement du mur MR1106 s'interrompt par un retour à angle adouci et forme l'embrasement d'un passage. L'autre piédroit devait être formé par l'extrémité du mur MR1097 du transept, en retour du mur MR1106.

Au nord, l'espace du baptistère communique avec les deux travées de la nef par les grandes ouvertures entre les piliers SU1060, SU1063 et SU1110.

La fonction de cet espace du sud-ouest n'est pas assurée, notamment parce que l'on ignore si le volume interne était d'un seul tenant ou divisé en deux pièces par un mur de refend, chacune avec un usage propre et indépendant.

Aujourd'hui, la moitié de cet espace est occupée par une cuve baptismale de facture récente mais possiblement aménagée au droit d'une

plus ancienne, celle-ci certainement médiévale si l'on en croit l'emplacement, centré par rapport à la fenêtre du mur méridional. Le baptistère serait déjà en place au XII^e siècle, ce qui est d'autant plus probable qu'il s'agit d'un aménagement commun des églises paroissiales de cette époque.

La pièce est aussi idéalement positionnée pour avoir servi de tour de clocher. La largeur de ses murs, 1 m à 1,30 m en élévation, autorise un développement du volume bâti sur plusieurs niveaux. En revanche, sa forme rectangulaire se prête peu à ce type d'aménagement. Si l'on retient l'hypothèse d'un clocher à cet emplacement, il faut sans doute aussi restituer une cloison divisant en deux le volume du « baptistère ».

La question des sols

Le seul sol médiéval atteint a été découvert dans l'absidiole du sud. Il a été dégagé sur une toute petite surface, au pied du mur oriental MR1104 contre lequel il remontait. Il n'est donc pas horizontal mais en pente. C'est un sol de chantier formé par des lits minces de chaux qui se sont accumulés pendant la construction des élévations du chœur. Il se trouve à 80 cm sous le niveau du sol fini du projet de restauration de l'église. Le sol fini médiéval de l'absidiole devait donc se situer légèrement au-dessus, vers moins 70 cm, et devait s'étendre sur l'ensemble du transept. Le fait qu'il n'ait pas été retrouvé suggère qu'il s'agissait probablement d'un dallage dont les pierres ont été récupérées.

Au pied des piliers SU1062, SU1063 et SU1110 qui encadrent la deuxième travée de la nef, les semelles filantes de fondation MR1114 et MR1111 ne sont pas conservées jusqu'à leur arase dans la mesure où elles ont été partiellement détruites par des sépultures d'époque moderne et contemporaine. C'est à moins 15 cm sous le sol fini du projet de rénovation que culmine la semelle MR1111, au pied occidental du pilier SU1110 (fig. 2). Cela invite à restituer le sol médiéval de la seconde travée de l'église au plus bas 5 cm sous le sol fini à venir, soit avec une différence d'au moins 65 cm par rapport au niveau de circulation dans la travée de chœur.

La différence de niveau est également perceptible à l'observation du pilier SU1110, entre le transept et la nef, qui est finement parementé au nord et à l'est, du côté de la travée de chœur donc, et qui se confond avec la fondation de la semelle filante à l'ouest. De ce côté, la maçonnerie est en fondation alors qu'à la même hauteur, à l'est, elle est en élévation. Le pilier est donc bâti à l'aplomb d'un dénivelé linéaire formant une terrasse

et probablement renforcé en sous-sol par une troisième semelle filante, perpendiculaire aux deux autres et tendue entre les piliers SU1137 et SU1110. En surface, 3 ou 4 marches au-dessus de cette semelle devaient permettre de passer de la nef au transept.

Le sol de la première travée n'est pas documenté. Actuellement il est au niveau du sol fini du projet, c'est-à-dire peu ou prou au niveau où l'on restitue le sol médiéval de la 2^e travée. Mais l'on accède à la première, depuis la rue, en descendant trois degrés dont on ne peut dire s'ils sont déjà présents au Moyen Âge. C'est tout à fait possible, le parement intérieur de la façade occidentale MR1059 descendant jusqu'au niveau du sol actuel, sans ressaut de fondation qui indiquerait que l'on a dégagé celle-ci par un décaissement postérieur au Moyen Âge (fig. 5). Le sol aurait donc été homogène dans les deux travées de la nef et, ici, plus haut d'une soixantaine de centimètres que le sol du chœur et plus bas d'autant que le sol de la rue.



Fig. 5 - La première travée de la nef vue de l'est, avec le portail d'entrée, les murs et les piliers bâtis au cours d'un même chantier. L'ensemble descend jusqu'au niveau du sol actuel qui est peu ou prou à l'altitude du premier sol de l'église. Les marches entre la nef et l'entrée, récentes, en remplacent de plus anciennes. On note le couvrement en croisée surbaissée tendue sur des arcs en boudins enrubannés, certainement du XVII^e siècle.

Cl. O. Maufrais, Inrap

Ainsi l'église est construite en s'adaptant à la pente naturelle du terrain, trop forte à cet emplacement de la ville (de l'ordre de 10 %) pour que le sol ait pu être d'un même niveau sans avoir à remblayer excessivement la partie orientale.

Sur bien des sites escarpés, l'architecture de l'église utilise la déclivité du terrain pour aménager une crypte sous le chœur, ce qui place ce dernier plus haut que la nef. On monte ordinairement vers l'autel. Ce n'est sans doute pas le cas à Bagnols, car, en la présence d'un niveau bâti sous-jacent, le sol du transept aurait été au niveau de celui de la nef ou bien plus haut. L'autel était donc plus bas que la nef, à moins que d'autres marches aient séparé la travée du transept au chœur hémisphérique, en montant cette fois.

Indices sur les élévations

Au nord-est de l'église romane, dans la travée de chœur formant transept, l'extrémité orientale du mur septentrional MR1002 est conservée sur 1,20 m de long, en deux parties superposées. Celles-ci ont été enregistrées 1027 en partie haute et 1045 en partie basse. Elles se développent, respectivement, sur 11 et 8 assises d'élévation réparties sur 5,15 m de haut (fig. 6, pans de mur couleur parme). La construction est en moyen appareil de taille, utilisant un calcaire gréseux ou un grès fin de couleur beige clair. Les deux parties sont séparées par une reprise postérieure en sous-œuvre qui remplace une partie du parement (1042), puis par l'encastrement d'une fenêtre de style gothique à l'époque contemporaine (1029). Les deux pans médiévaux se terminent à l'est par un « coup de sabre », c'est-à-dire une limite nette et verticale (surlignée en violet sur la figure 6) qui signale l'appui du mur MR1002 sur le mur du chevet MR1005. Quelques pierres du mur septentrional débordent de cette limite : ce sont celles qui pénètrent dans le mur de l'absidiole pour lier les deux maçonneries. Celles-ci sont donc contemporaines l'une de l'autre. L'altitude du vestige le plus bas de cet ensemble et celle du vestige le plus haut permettent de restituer la hauteur minimale du mur du collatéral du nord à 5,80 m.

Plus à l'ouest, en limite occidentale du transept, une autre partie du premier état du mur septentrional MR1002 est conservée. Il s'agit du pan 1021a qui est resté en place sur au moins 4,90 m de haut (19 assises de hauteur) et environ 0,25 m de large en vis-à-vis du pilier SU1137 (fig. 2, 7). Ce pan de maçonnerie surmonte celui qui a été enregistré 1138, aujourd'hui conservé en sous-sol mais constituant la base de l'élévation médiévale du

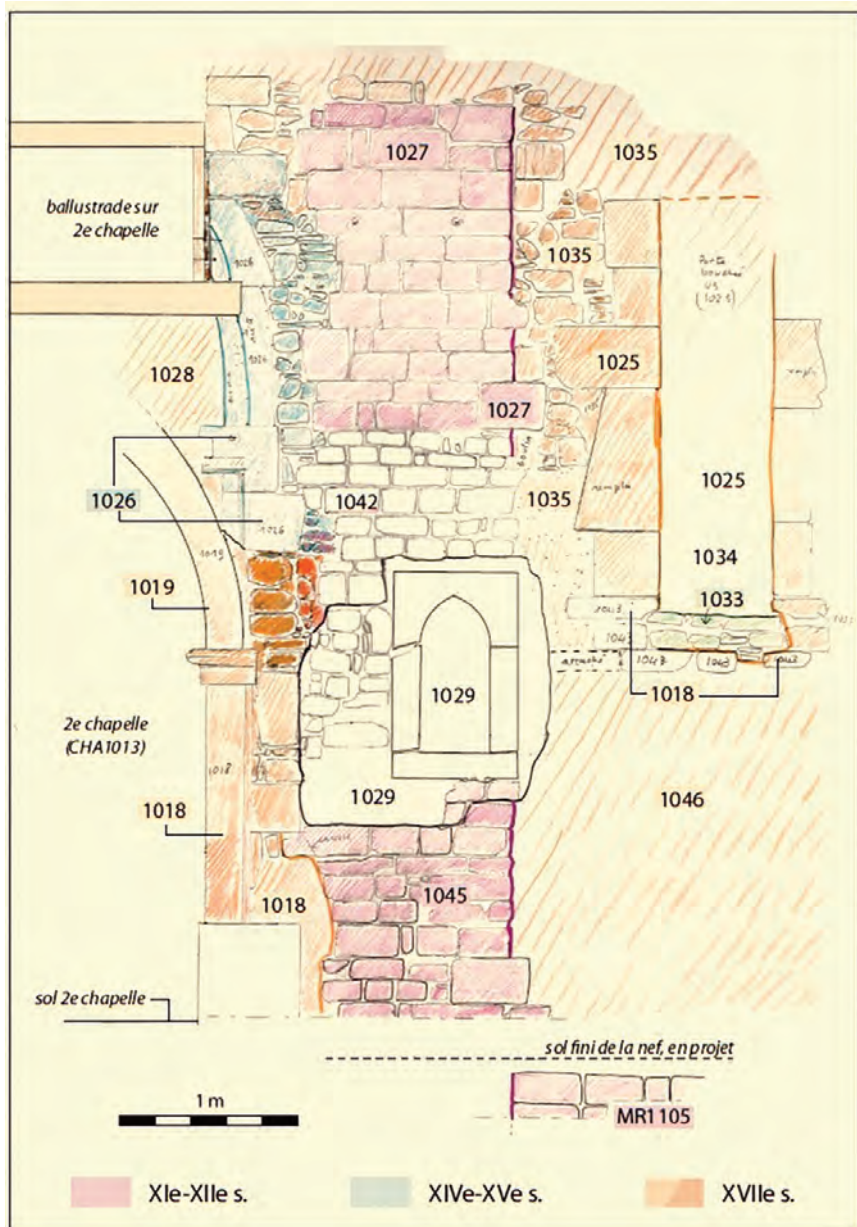


Fig. 6 - La partie du mur septentrional MR1002 à l'est du transept, entre les actuelles 2^e et 3^e chapelles. Pour la localisation, voir figure 2.
O. Maufrais, Inrap

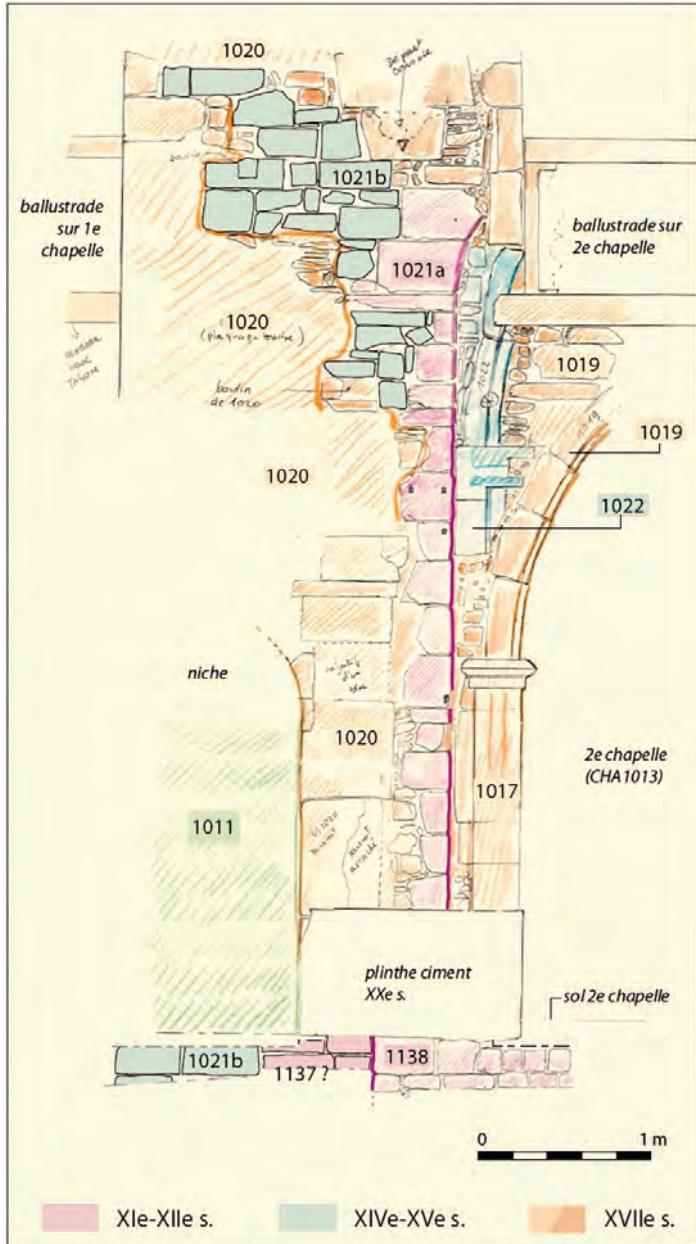


Fig. 7 - La partie du mur septentrional MR1002 à l'ouest du transept, entre les 1^{ère} et 2^e chapelles. Pour la localisation, voir figures 3 et 9.
O. Maufrais, Inrap

mur MR1002, soit au total au moins 5,25 m de hauteur conservée au-dessus du soubassement. On observe que le pan 1021a s'interrompt à l'est par un alignement de pierres dont on a observé (en grattant quelques joints) qu'il formait un retour à angle droit que l'on interprète comme un ressaut formant le jambage d'une arcade aveugle dont on observe, plus haut, l'amorce du couvrement en plein cintre situé 5,30 m au-dessus du niveau estimé du sol du transept (fig. 7, 8). Tout le mur devait être animé de ce type d'arcatures.

Le pan de mur 1021a se développe sur une toute petite longueur : 0,25 à 0,30 m. Il formait manifestement à l'origine un retour à angle droit avec le mur occidental du transept, ce dernier dressé entre le mur septentrional MR1002 et le pilier SU1137, comme restitué sur la figure 3. Sur le relevé d'élévation de la figure 11, on observe, qu'à la base du mur, le pan maçonné 1138 s'interrompt le long d'une ligne verticale qui correspond manifestement à l'emplacement du parement du mur disparu contre lequel le mur nord venait s'appuyer. Les quelques pierres qui jouxtent le coup de sabre à l'ouest, notées « 1137 ? » sur la figure, sont peut-être une partie de la construction de ce mur par ailleurs disparu.

Les murs de l'église romane présentent un peu partout les traces de taille de leurs moellons : à la base des murs du chevet, sur les élévations du mur nord du transept, sur les piliers et sur le mur méridional du baptistère. Les faces des pierres ont été dressées avec soin, au taillant droit, en layage simple, croisé ou en chevrons.

En un seul point des parties romanes mises au jour le revêtement est conservé. Il s'agit d'un enduit blanc de sable fin et de chaux, couvrant le parement de l'absidiole du nord sur une faible épaisseur. Un décor de faux joints y a été incisé.

La largeur des murs et la puissance des piliers signalent un couvrement de l'édifice en pierre, voûté donc, probablement en berceau sur la nef et sur les trois vaisseaux de la croisée du transept. Les absides étaient vraisemblablement couvertes par des voûtes en cul de four.

Indices de datation

Mode de construction et chronologie relative

Les vestiges de l'église romane paraissent avoir fait l'objet d'un chantier unique. Leur contemporanéité s'observe sur toutes les liaisons observables des différents éléments construits. On note en particulier que le chevet est bâti en une seule et même maçonnerie. Au sud-est, l'absidiole est chaînée

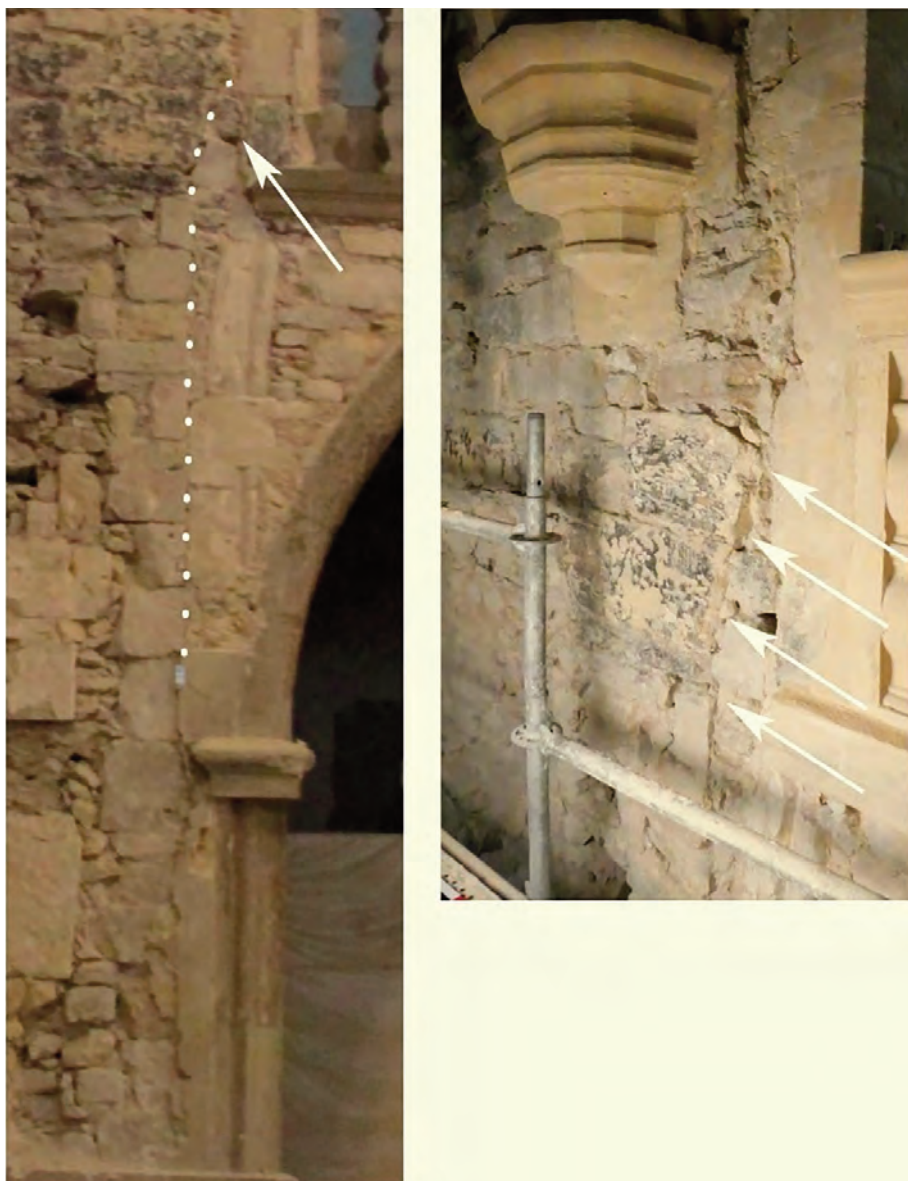


Fig. 8 - Détails du piédroit 1021a et du départ de son arcature (premier état du mur septentrional MR1002), noyé dans des pans de maçonnerie plus récents, du bas Moyen Âge et de l'époque moderne.

Cl. A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze, O. Maufrais, Inrap

au mur méridional MR1097, de même qu'au nord-est l'abside du transept est partiellement chaînée au mur du nord MR1002. Les semelles filantes mises au jour ont été bâties juste avant les piliers qui les surmontent sans interruption de la maçonnerie, avec un mortier identique. De même, la façade occidentale présente, autour du portail d'entrée, tant à droite qu'à gauche, en partie basse, des indices des reprises de la construction avec des hauteurs d'assise un peu différentes et des pierres de rattrapage (fig. 3). Cela montre deux étapes d'un même chantier, avec pose du portail en premier et mise en attente des blocs de liaison avec le reste de la façade en attendant l'étape de construction de cette dernière.

L'impression d'un chantier homogène chronologiquement est en outre renforcée par la similitude du mode de construction des élévations d'un bout à l'autre de l'édifice : même matériau (grès brun clair rosé), même mortier (à la chaux et au sable fin beige clair, avec des proportions variables mais faibles de sable plus grossier gris foncé), même mise en œuvre en assises réglées. Ces matériaux se rencontrent aussi sur les parties du bas Moyen Âge du monument, mais dans les parties romanes les traces de taille sont plus présentes et mieux conservées. Le taillant brettelé n'y a pas été utilisé, tandis qu'on en décèle les traces sur les parements des parties gothiques de l'édifice.

Chronologie absolue

Le style de l'édifice constitue le seul indice pour sa datation. Le style roman se développe dans le Midi de la France à partir du XI^e siècle et il perdure jusque dans le courant du XIII^e siècle, l'art gothique ne le supplantant que tardivement (Duby 1990 : 68, 90, 112). C'est ainsi que l'on peut attribuer de manière très large la construction de l'église romane Saint-Jean-Baptiste au XI^e ou au XII^e siècle.

À Bagnols, le style roman est exprimé de manière très sobre, en témoignage le portail d'entrée qui n'a aucun ornement. Pas de tympan sculpté, pas de colonne engagée ni de chapiteau pour encadrer la porte, pas même de moulure sur les montants ni sur l'arc. Les tailloirs à l'interface sont simplement taillés en chanfrein droit. Cette simplicité n'est pas sans évoquer l'influence cistercienne qui gagne le Midi vers le milieu du XII^e siècle (Robin 1999).

La comparaison du plan de l'édifice avec les églises régionales à nef simple et chevet en transept vont également dans le sens d'une datation tardive. Les chœurs à trois absides sur transept associés à une nef à vaisseau

unique sont présents en Languedoc à partir de la fin du XI^e siècle et surtout au XII^e siècle. Ainsi, les plus anciens seraient ceux de l'église paroissiale d'Escalles (Aude) et de l'église de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), bâties avant la fin du XI^e siècle (Lugand *et al.* 1975 : 30, 51). La seconde a en commun avec Saint-Jean-Baptiste de Bagnols une abside centrale bien dégagée en plan et deux absidioles ménagées dans l'épaisseur du mur du chevet. Les églises plus modestes qui adoptent ce plan sont peu nombreuses et toutes postérieures au XI^e siècle. Ainsi, la priurale Saint-Nicolas de Campagnac à Sainte-Anastasie (Gard) est édifiée au XII^e siècle (Lugand *et al.* 1975 : 42). Les églises de Notre-Dame de Saint-Hilaire-d'Aude (Aude), et de Saint-Laurent à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) remontent au milieu du XII^e siècle (*ibidem* : 45, 46) tandis que la chapelle castrale Saint-Pierre de Montbazin (Hérault) est attribuée à la fin du XII^e siècle (*ibidem* : 35). L'église paroissiale de Bagnols-sur-Cèze pourrait, comme elles, remonter au XII^e siècle, voire seulement à la seconde moitié de ce siècle.

Les chapelles gothiques

Dans le courant du bas Moyen Âge, l'église est modifiée, dans sa partie occidentale uniquement pour autant que l'on puisse en juger. La nef est élargie au nord par la prolongation vers l'ouest du mur septentrional de la travée de chœur formant transept, puis par l'ajout de chapelles. Les vestiges de ces chantiers ont été observés uniquement en élévation, sur les parties du bâti décroûtées et accessibles, c'est-à-dire les façades extérieures de l'ouest et du nord, le porche du sud-ouest, le voûtement des deux chapelles gothiques au nord de l'église romane et les murs de la seconde (fig. 9). Au sein de cette phase, on distingue au moins deux états de construction successifs.

Élargissement de la nef

La seconde grande phase de construction de l'église Saint-Jean-Baptiste est une série de chantiers d'agrandissement qui s'adosent à l'édifice roman. Celui-ci est alors largement conservé.

La première intervention perceptible est la prolongation du mur septentrional du chevet MR1002. Seul le contact entre l'extrémité ancienne du mur, 1021a, et le pan nouveau 1021b, est conservé en parement, sur une petite surface (cf. *supra* fig. 7), mais la position de la chapelle 1 au nord-ouest signale son extension vers l'ouest sur 6,75 m au minimum (fig. 9).

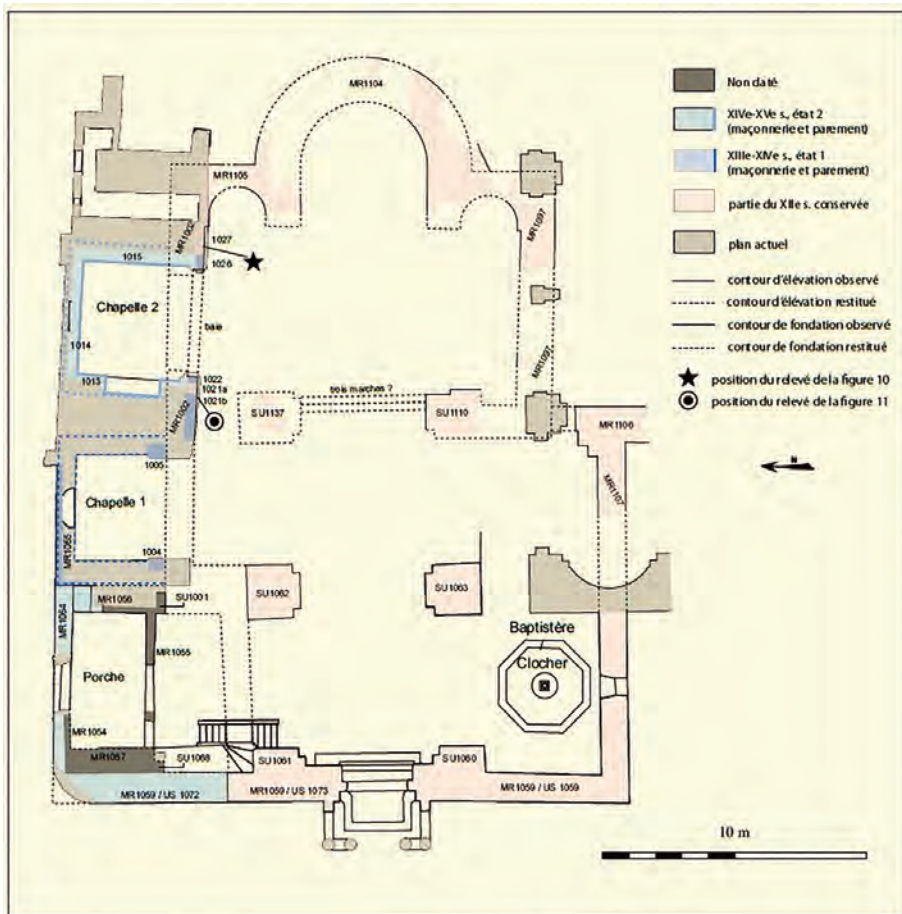


Fig. 9 - Plan de l'église au bas Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècles).
 Topographie : A. Bolo, Inrap, dessin : O. Mauftras, Inrap, sur fond de plan B. Jouve, architecte du patrimoine, Avignon

Pour construire la prolongation, les constructeurs ont dû, au préalable, casser le mur qui fermait le chevet au nord-ouest, c'est-à-dire celui qui faisait un retour depuis le mur nord MR1002 et venait joindre le pilier SU1137 de la nef. Ce mur devait être partiellement chaîné au mur gouttereau du nord qui se sera trouvé irrégulier à l'endroit de la cassure. De ce fait, il a été régularisé par la pose d'un nouveau parement, et c'est lui, 1021b, qui est conservé, en hauteur, sur un mètre de long (en bleu sur l'élévation de la figure 7). La maçonnerie de cette reprise est peu régulière,

les pierres étant manifestement en remploi, mais néanmoins appareillées en lits de moellons.

Plus à l'ouest, trois piliers en grand appareil de taille sont alignés sur une ligne est-ouest : ce sont, d'est en ouest, 1005, 1004 et SU1001 (fig. 9). Cette ligne correspond vraisemblablement à l'emplacement du parement extérieur de l'extension du mur gouttereau MR1002 contre lequel les deux premiers piliers sont venus s'adosser. À cet endroit, le mur n'est conservé que dans son état moderne, mais l'appui des piliers signale clairement sa présence au moment de la construction d'une chapelle du bas Moyen Âge. Les piliers 1004 et 1005 forment en effet les piédroits de la baie de communication entre la chapelle 1 et la nef de l'église.

Le pilier SU1001 est plus énigmatique. Sa face méridionale est dans l'alignement de celle des piliers de la chapelle, mais de ce côté il présente une face de parement, non une limite de maçonnerie qui se serait appuyée sur un bâti (fig. 9). Sa fonction n'est pas expliquée, d'autant moins qu'il n'est pas daté. On ne sait s'il participe d'une construction postérieure, non identifiée ou au contraire antérieure. S'il remonte au XII^e siècle, il appartient à une construction distincte de l'église. Il peut être mis en lien avec le pilier SU1068 qui lui fait face 5,60 m plus à l'ouest. L'un et l'autre encadreraient un pan de mur plus au nord, auquel ils s'adosseraient (un immeuble voisin de l'église, à 2,50 m d'écart de celle-ci ?), ou bien ils formeraient les piédroits d'une très large baie : le portail d'un mur d'enclos ecclésial ? Le premier porche occidental de l'église ?

Enfin, le mur gouttereau MR1002 ne semble pas avoir été prolongé jusqu'à la façade occidentale de l'église. En effet, celle-ci ne sera prolongée vers le nord qu'au moment de la construction d'un porche qui intervient après celle de la chapelle 1 (fig. 10). Ainsi, la prolongation vers l'ouest du mur nord du chevet n'augmente la largeur de la nef qu'au niveau de la 2^e travée qui se voit dotée d'un étroit collatéral. La 1^{ère} travée serait restée quant-à-elle inchangée. Rien n'est certain cependant, la donnée recueillie étant très morcelée.

Ouverture d'une grande baie

Au cours de la campagne de travaux qui prolonge vers l'ouest le mur MR1002, ou bien d'une campagne ultérieure mais avant l'édification de la seconde chapelle, la travée du transept est percée d'une très grande baie qui occupe toute sa largeur. Il est fort possible qu'au même moment le mur

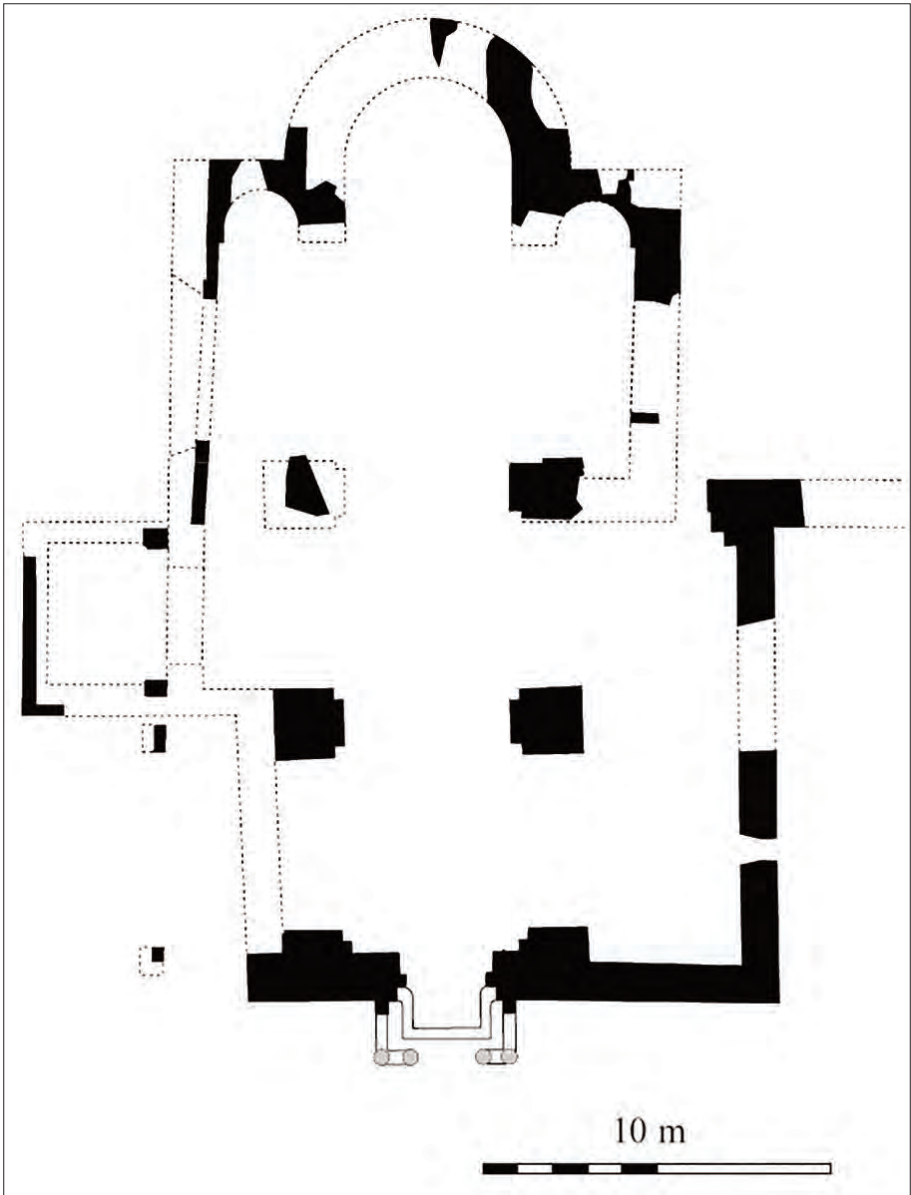


Fig. 10 - Restitution du plan de l'église Saint-Jean-Baptiste au début des adjonctions de style gothique (bas Moyen Âge premier état, fin XIII^e ou XIV^e siècle).
Dessin O. Maufrais, Inrap.

méridional du chevet soit traité de la même manière avec une baie en symétrie.

De la fenêtre il ne reste qu'une partie du piédroit de l'est et une partie du piédroit de l'ouest, chacun composé de l'élément sommital du jambage, de l'extrémité d'une traverse horizontale ou d'impostes qui s'y superposent, et des retombées d'un arc brisé. La base des vestiges est à 3,55 m au-dessus du niveau du sol médiéval et ils sont conservés, respectivement, sur 1,35 et 1,98 m de hauteur. L'espacement entre les deux piédroits (4,05 m), la courbure des arcs et la morphologie des supports permettent de proposer deux hypothèses de restitution. La plus vraisemblable est celle d'une baie géminée à meneau surmonté de deux arcs brisés, éventuellement d'un œil de bœuf et au-dessus d'un formeret en ogive (fig. 11). L'arc supérieur, tel que proposé ici, peut sembler bas, trapu. Sa morphologie est cependant guidée par l'angle d'ouverture des parties conservées des montants ; elle répond en outre à un tracé en tiers-point.

Le jambage et l'arc conservent une partie de moulure, en l'espèce un boudin, le reste étant masqué par le bouchage ultérieur de l'ouverture (fig. 11). Les moulures des impostes ont, quant à elles, été bûchées. Les traces qui subsistent montrent qu'elles étaient un peu plus complexes. L'ensemble est taillé finement, partiellement poli et unifié par un lait de chaux qui a blanchi la surface et dont il reste encore les traces. L'intrados des arcs était certainement orné de remplages formant des dessins géométriques et floraux : il n'en est pas conservé en place. De même, il ne reste rien des vitraux qui fermaient la baie.

Cette hypothèse de restitution, si elle repose sur peu d'arguments archéologiques, est en accord avec les « canons » du style gothique méridional. Régionalement, les architectes de la période privilégient les arcs trapus, ce qui confère un caractère parfois fruste aux portes et fenêtres (Sournia, Vayssettes 2006, 112). Prosper Mérimée, de passage à Villeneuve-lès-Avignon en 1835, décrit ce type « *d'ogive à large base, à sommet un peu émoussé* » (Mérimée 1835, 162), tel celui de Bagnols.

Ce type de fenêtre occupant tout un pan de mur et formant verrière n'est pas antérieur à la fin du XIII^e siècle dans les monuments de la région, qu'il s'agisse d'édifices religieux ou civils. La tour d'entrée du palais de Canilhac, à Villeneuve-lès-Avignon, est ainsi éclairée au moyen de vastes baies trilobées surmontées d'un oculus et d'un arc brisé (Sournia, Vayssettes 2006, 113). Il est ensuite, dès le XIV^e siècle, à la fois plus fréquent et de

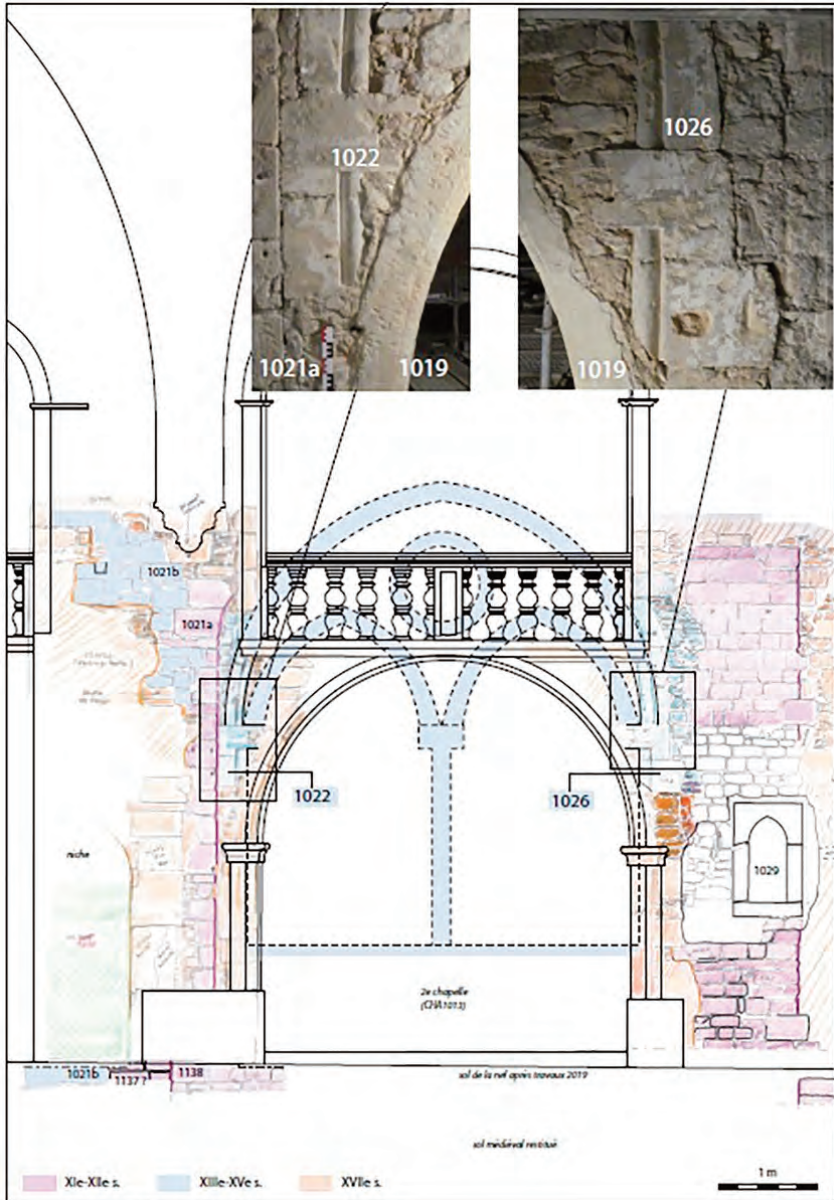


Fig. 11 - Restitution de la fenêtre 1026 ouverte au nord du transept et vue des deux parties conservées : sommet des jambages, impostes bûchées et départ des arcs à l'ouest et à l'est.
Dessin O. Maufras, M. Ott, cl. O. Maufras, Inrap

forme plus aboutie (Girard 1996). L'exemplaire de Bagnols est trop incomplet pour qu'une datation précise puisse être avancée et l'on considèrera donc l'ouvrage de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle.

Ajout de deux chapelles et d'un porche

C'est après la prolongation du mur du transept vers l'ouest pour élargir une partie de la nef d'un collatéral, ou bien en même temps, que la première chapelle est bâtie. Elle est positionnée en face de la 2^e travée de l'église sur laquelle elle ouvrait (fig. 9, 10).

C'est plus tard en revanche, que sont bâtis, d'une part la seconde chapelle qui s'appuie au transept et condamne la grande baie, d'autre part le porche du sud-ouest qui s'adosse à la première chapelle et à la façade occidentale.

Chapelle 1

La chapelle 1 est construite contre le mur septentrional de l'église MR1002, en vis-à-vis de la seconde travée de la nef dont elle reprend quasiment la largeur. Elle est un peu plus étroite et de plan rectangulaire, mesurant 4,05 m sur 3,40 m (fig. 9). De ses élévations, il n'a été observé que le mur septentrional, deux piliers d'angle au sud et le voûtement.

Le mur du nord, MR1065, uniquement observé de l'extérieur, est bâti en moyen appareil de taille avec des assises non réglées mais homogènes et des joints fins. Le matériau est un grès fin ou un calcaire gréseux beige clair, légèrement rosé. Le détail de l'appareil montre que le chaînage a été bâti en premier, certainement en même temps que le mur en retour formant la façade occidentale de la chapelle (aujourd'hui masqué par le porche), et que la chaîne d'angle a été laissée en attente avant que ne soit bâtie l'élévation. En effet, l'ensemble est parfaitement lié mais les hauteurs d'assises ne coïncident pas (fig. 12).

Le pan de mur est percé d'une grande fenêtre cintrée dont l'encadrement en pierre a été déposé avant qu'elle ne soit bouchée par un pan de maçonnerie en briques à l'époque moderne ou contemporaine. Cette baie correspondait à la fenêtre axiale de la chapelle.

Au sud, c'est le mur MR1002 qui limite l'ouvrage : il était ouvert par un passage certainement aussi large que la chapelle ou presque, mais ce dernier n'est pas conservé dans son état médiéval. Ce sont les deux piliers d'angle 1004 et 1005 qui sont encore en place (de même que les trois autres



Fig. 12 - La partie occidentale du mur septentrional de l'église Saint-Jean-Baptiste. À gauche le pan MR1065 fermant la chapelle 1 avec sa fenêtre axiale rebouchée tardivement par des briques pour servir de niche. À droite le pan MR1064 qui ferme le porche du nord-ouest.
Cl. O. Mauftras, Inrap

murs internes, mais ceux-ci sont masqués par les enduits). Ils sont dressés en grand appareil de taille avec le même matériau que la façade du nord, contre le mur MR1002. Ils se terminent, chacun, par un chapiteau dont le relief a été bûché au XVII^e siècle, supportant l'arc formeret de la voûte et les culots de retombée de la croisée.

La voûte est une croisée d'ogives dont les nervures sont ornées d'une moulure associant (de bas en haut) bandeau saillant large de 5 cm, boudin torique de 12 cm de diamètre et cavet (fig. 13). À leur jonction, la clé cylindrique présente sur sa face inférieure un décor d'écusson ceint d'un cercle de 33 cm de diamètre. Le blason n'a pas été identifié ; il pourrait appartenir à la famille ou à la corporation qui a financé la construction de la chapelle (fig. 14).

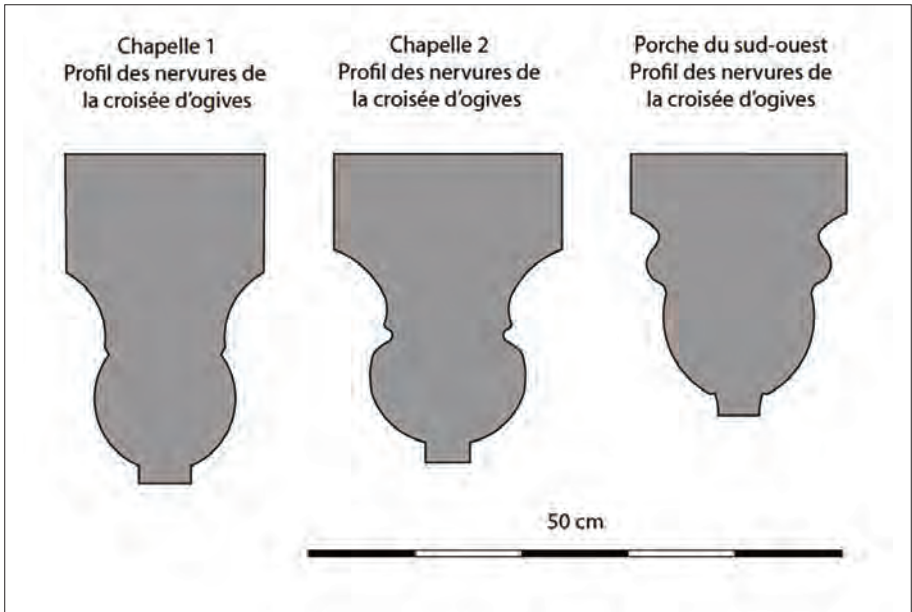


Fig. 13 - Profil des ogives des voûtes des constructions du bas Moyen Âge de l'église Saint-Jean-Baptiste.
Dessin M. Ott, Inrap

On note ici que le matériau employé diffère de tout ce qui a été observé jusque-là sur le bâti de l'église. C'est un calcaire fin et dur pour les arcs et un calcaire à vacuoles pour la clef. La voûte, par sa structure et la forme de ses moulures, est attribuable au XIV^e siècle. Le tore souligné d'un nerf fait son apparition en région au tout début de ce siècle, dans l'abside du prieuré Saint-Pierre de Pont-Saint-Esprit d'abord (1303-1308) puis à l'hôpital de Pont-Saint-Esprit quelques années plus tard (c. 1310-1315. Girard 1996 : 46-49, 55-57).



Fig. 14 - Détail de l'écusson sur la clef de voûte de la chapelle 1.
Cl. M. Ott, Inrap

Chapelle 2

La seconde chapelle est également construite contre le mur septentrional de l'église, en vis-à-vis de la travée du transept. Elle obstrue donc la verrière de l'état précédent qui est cassée pour laisser place à la baie de communication entre la chapelle et le chevet (fig. 9). Ce nouveau volume bâti se trouve donc à l'est de la chapelle 1, mais il n'en est pas mitoyen. Un espace d'environ 1,55 m de large sépare les deux ouvrages. Il n'y a pas de raison apparente à cela. Un élément du paysage environnant a dû imposer ce tracé : peut-être le monument funéraire de personnes encore commémorées que nul n'aura voulu déplacer ? Cet espace ouvert forme une courette avec laquelle les deux chapelles mitoyennes ont dû communiquer (fig. 15).

La chapelle 2 est de forme rectangulaire. Elle mesure 4,25 m de long pour 4,05 m de large. Ses murs du nord, de l'est et de l'ouest sont le fait d'un appareil très différent du reste de l'édifice, en pierres sommairement équarries, de petit module (10 à 40 cm de côté) mises en œuvre en assises très irrégulières, aux joints très épais. Le liant est un mortier de chaux maigre. On note également certains blocs en remploi.

Le mur occidental est actuellement aménagé d'une grande niche qui a les dimensions d'une large porte. Haute de 2,36 m, large de 1,85 m et couverte d'un arc surbaissé, elle occupe peut-être l'embrasure d'un ancien accès à la courette⁴. Par ses dimensions, elle est similaire à la porte observée dans le mur oriental de la chapelle voisine (1)⁵.

La chapelle 2 est couverte par une voûte en croisée d'ogives que l'on pourrait, de prime abord, considérer strictement similaire à celle de la chapelle 1 et de ce fait contemporaine. Les profils des ogives sont en effet de même type : boudin nervuré sur cavet (fig. 13). Certains détails diffèrent cependant : le matériau mis en œuvre n'est pas le même (il s'agit ici d'un calcaire blond à grain plus fin) et les claveaux sont de plus grande longueur. Cela indique deux approvisionnements et deux modes opératoires différents ; deux chantiers distincts donc, confirmant ce que l'appareil particulier des murs indiquait déjà. On remarque en outre que les ogives sont plus longues que les diagonales de la chapelle, comme si elles étaient en remploi, ou bien que les maçons se sont trompés en dressant les murs et qu'au moment de la pose du couverture et du constat de l'erreur il ait été décidé de continuer et non de rebâtir. Cela expliquerait que l'on ait bûché les consoles de réception des ogives, mal placées.

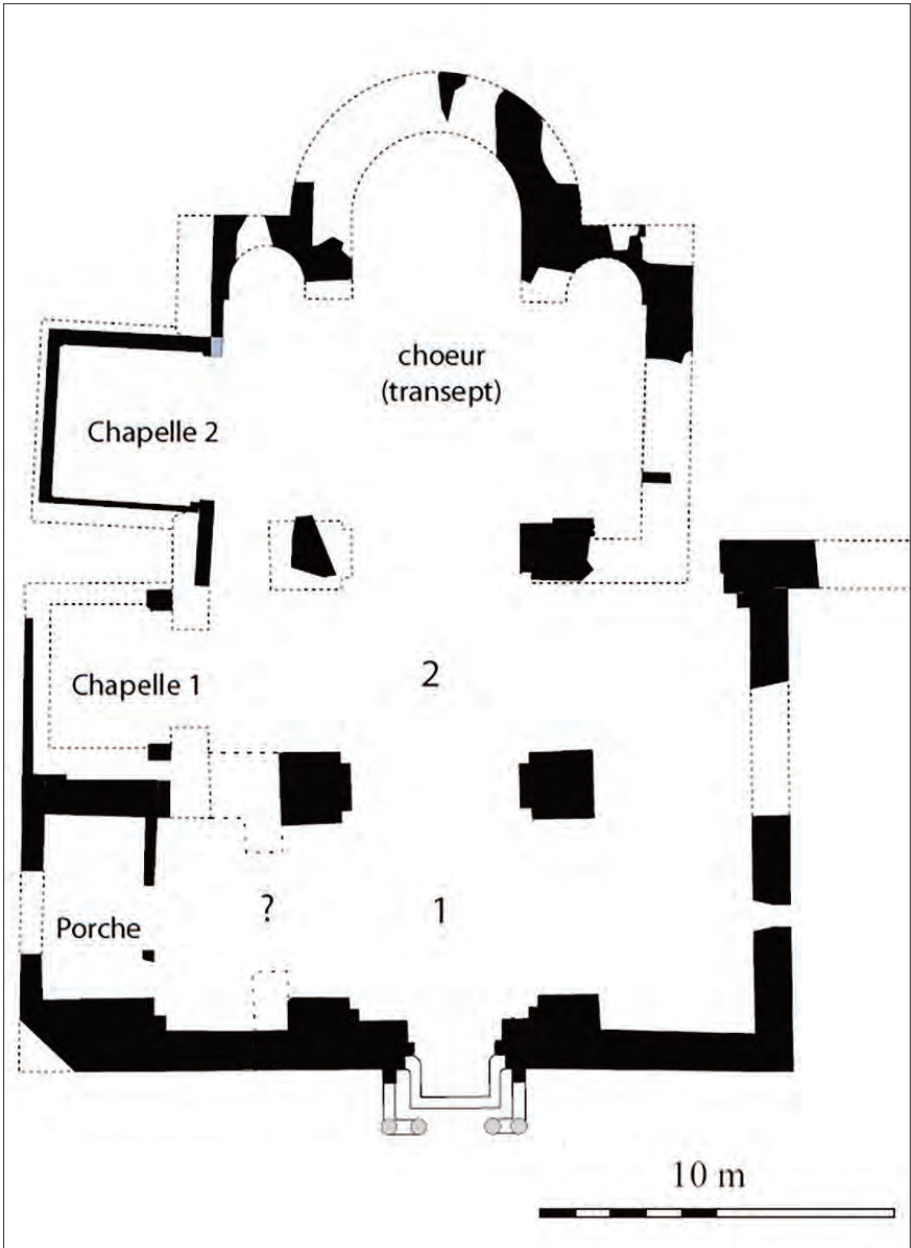


Fig. 15 - Restitution de l'église Saint-Jean-Baptiste après les secondes modifications de style (XIV^e-XV^e siècles).

Dessin O. Maufras, Inrap

Les différences de maçonnerie, tant de la voûte que des murs, ne signalent peut-être pas seulement un temps de construction distinct mais peut-être aussi un commanditaire différent qui ne souhaite pas bâtir en moyen appareil de taille, ou bien une construction qui n'a pas vocation à supporter une élévation très importante et peut, de ce fait, être moins soignée. L'apparence devait être masquée par un enduit. Seule devait être visible la petite niche incrustée dans le mur oriental 1015 et peut-être l'encadrement du fenestron qui la surmonte. Celui-ci ouvre sur la cour et éclaire, sans doute faiblement, la chapelle qui a par ailleurs pu être largement ouverte au nord. Aujourd'hui, de ce côté, elle confronte un bâtiment moderne.

Le profil des ogives et la forme de la voûte signalent une construction probablement dans le courant du XIV^e siècle.

Porche du nord-ouest

Enfin, au nord-ouest de l'église l'espace jusqu'ici extérieur est bâti.

Le volume bâti est élevé à l'angle de la chapelle 1 et de la première travée de l'église auxquelles il s'adosse.

À cette occasion, le mur gouttereau est peut-être démoli ou simplement ouvert pour faire communiquer les espaces (fig. 9, 15). La construction est longue de 8,25 m et large de 6,65 hors-œuvre : c'est de loin l'adjonction la plus importante au nord de l'édifice. Elle est conservée sur un niveau unique (fig. 12), mais elle est constituée de murs très larges qui laissent penser qu'elle a pu avoir, à l'origine, une élévation plus importante ayant pu équilibrer le volume d'un clocher au sud-ouest. Ou bien, que le projet était d'élever plusieurs étages même si un seul a finalement été réalisé. Actuellement ce volume bâti fait office de porche d'entrée ; c'était peut-être déjà sa fonction au bas Moyen Âge. Au rez-de-chaussée, le nouvel espace est divisé en deux par une cloison.

Seule la moitié du porche, c'est-à-dire la pièce au nord de la cloison, a été étudiée. Elle a été observée à l'extérieur et à l'intérieur, sur une assez grande partie de ses maçonneries. Il a ainsi été noté que les parements externes des murs du nord, de l'ouest et partiellement de l'est ne sont pas comparables aux parements internes qui sont en grande partie plus récents : le porche actuel résulte de deux chantiers au moins.

Ce sont les murs MR1064 au nord et 1072 à l'ouest qui forment l'enveloppe extérieure du corps de bâtiment. Le premier est construit en

appui sur la façade septentrionale MR1065 de la chapelle 1, et dans son prolongement. Ce mur fait, à l'est, un retour vers le sud (MR1056) pour doubler la façade de la chapelle 1 sur un peu plus d'un mètre. Si ce retour ne s'est pas prolongé au-delà dans un premier temps, la consolidation n'a peut-être concerné que l'angle.

À l'est, l'angle des deux nouveaux murs MR1064 et 1072 a été rompu au XIX^e siècle pour élargir la rue (cf. *supra* fig. 3), mais la similitude de leur appareil permet de les associer en un même chantier pour fermer à l'ouest le volume du porche. L'ensemble est dressé en moyen appareil de taille de grès fin ou calcaire gréseux beige clair blanchâtre qui est très similaire aux maçonneries des parties du XII^e siècle de l'édifice. Il s'en distingue par des assises un peu moins régulières, des joints plus épais et la taille des moellons, toujours en layage simple, jamais croisé ni en chevrons.

À l'intérieur, les murs présentent un appareil identique au nord-est uniquement, c'est-à-dire sur une partie du mur septentrional MR1064 et une partie du mur oriental MR1056. Le reste des parements de ces murs et celui des autres murs diffèrent complètement par l'hétérogénéité de leurs matériaux et leur mise en œuvre. La différence de traitement entre intérieur et extérieur ne résulte pas du fait que l'on aurait moins soigné les parement internes, destinés à être enduits. Le porche a bien fait l'objet d'au moins deux chantiers distincts. Le premier concerne l'enveloppe extérieure et, à l'intérieur, uniquement l'angle du nord-est. Le reste de l'enveloppe interne est plus récent : on observe nettement, à l'est, l'appui de la partie méridionale du mur MR1056 sur la partie plus ancienne. De même au sud, la construction de la cloison est réalisée en sous-œuvre de l'arc de décharge qui la surmonte.

La voûte qui couvre l'espace est une croisée d'ogives reposant sur des culots d'angle. L'un a été retailé et ne présente plus aucun décor, les autres sont sculptés de personnages en haut relief. Un ange au nord-est (fig. 16a), un personnage, sans doute biblique, barbu et chevelu au sud-ouest et un ange en génuflexion au nord-ouest (fig. 16b et 16c). La voûte a été bâtie au cours du chantier d'édification des parements internes des murs. En effet, dans chacun s'intègre l'arc formeret. Au sud, l'arc a disparu, sans doute au moment de la construction de la cloison qui assure dès lors la réception de charge. À la jonction des quatre ogives, le médaillon circulaire est orné d'un blason représentant un arbre portant des fruits (fig. 16d). Les voûtains sont en pierre de taille : un calcaire à grain fin, identique à celui des ogives et du

médailon. Les moulures des ogives, homogènes de l'une à l'autre, présentent un profil similaire à celui des nervures des chapelles 1 et 2, avec un tore nervuré, mais à l'arrière de celui-ci la forme est un peu différente : un boudin et une gorge remplacent le cavet (fig. 13). Ce profil peut néanmoins être attribué au XIV^e siècle, comme les précédents dont il partage le caractère massif, ce que ne dément pas l'ornementation des culots que la coiffure des personnages rattache, semble-t-il, au XIII^e ou XIV^e siècle.



Fig. 16 - Les culots sculptés du porche et le blason de la clef de voûte.
Cl. M. Ott, Inrap

La construction initiale et la reprise des murs internes du porche se succèdent donc vraisemblablement dans le courant du XIV^e siècle puisque le premier état est postérieur à la chapelle 1 qui elle-même date de ce siècle.

Occupation funéraire

L'intervention archéologique en sous-sol a été limitée à quelques sondages conduits sur une petite surface et une faible profondeur. Au nombre de 8, couvrant 1 à 3 m² chacun, ils ont été répartis dans la nef romane, au droit du chevet, à l'est du « baptistère » et à l'extérieur du monument, entre 7 et 15 m de distance du chevet. Ils n'ont pas livré d'indices de l'organisation liturgique de l'église, mais uniquement quelques données sur l'occupation funéraire. Le diagnostic s'est interrompu sur le toit des sépultures ; aucune de celles rencontrées n'a été fouillée.

Des sépultures ont été mises au jour dans l'église. Elles ont été retrouvées de part et d'autre des semelles filantes tendues entre les piliers de la nef, ainsi que dans l'espace du « baptistère ». D'autres sont au droit des absidioles et du chœur dont elles surmontent les fondations.

Toutes sont en fosses, la plupart ont paru en cercueil et l'observation rapide des squelettes a montré que l'on enterrait dans l'église des adultes et des enfants.

Les tombes mises au jour sont toutes d'époque moderne, voire contemporaine : ce sont les dernières mises en terre qui ont été découvertes (celles qui surmontent le chevet sont d'ailleurs postérieures à la démolition de celui-ci). Cependant, la faible profondeur de leur enfouissement laisse penser qu'elles se superposent à des sépultures plus anciennes, certainement sur plusieurs niveaux. L'occupation funéraire de la nef remonte vraisemblablement au Moyen Âge.

À l'extérieur et à l'est de l'église on a enterré aussi. Là, l'agrandissement de l'édifice au XVII^e siècle a occasionné le décaissement du sol sur une grande épaisseur, sans doute toute l'épaisseur du dépôt funéraire et au-delà. Le cimetière de ce côté a donc entièrement disparu.

Évolution aux époques moderne et contemporaine

Les parties de l'édifice postérieures au Moyen Âge n'ont pas fait l'objet d'une étude. Néanmoins, elles ont été sommairement analysées pour être clairement dissociées des parties médiévales. Nous ne livrons donc ici

qu'une présentation succincte des agrandissements et des modifications apportés au monument aux époques moderne et contemporaine.

Deux chantiers modernes ont été décelés. Le premier est le plus vaste : il donne lieu à un agrandissement important de l'église et il date du XVII^e siècle. Le second est beaucoup plus modeste : il concerne uniquement la réfection du mur du chœur et il remonte probablement au XVIII^e siècle.

L'église baroque

Au XVII^e siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste fait l'objet d'un grand chantier d'agrandissement (fig. 17).

Ce chantier a débuté par la démolition d'une grande partie de l'église romane dont seules la première travée de la nef et la moitié occidentale du baptistère ont été conservés, sur un niveau. Le reste des élévations a été abattu jusqu'à 3 assises au-dessus du sol du chevet et jusqu'en partie haute de la fondation de la seconde travée de la nef. Les chapelles et le porche gothique ont été conservés sur tout leur rez-de-chaussée. Leur sommet a néanmoins été tronqué (cf. *supra* fig. 12 où l'on voit les pans de murs médiévaux en moyen appareil de taille surmontés par l'*opus incertum* de la construction du XVII^e siècle).

Le terrain à l'extérieur du chevet a été préparé pour recevoir les soubassements de l'extension. Pour cela, il a été décaissé sur au moins 0,90 m de profondeur, vraisemblablement beaucoup plus, sans doute jusqu'au rocher⁶. L'objectif était manifestement de purger toute l'épaisseur de terre préalablement retournée et ameublie par les multiples fosses funéraires qui se trouvaient là, terre qui n'offrait plus la tenue suffisante pour assurer la stabilité de l'édifice à venir. Les tombes et leur contenu ont donc été évacués. Après la construction, ces déblais ont été rapportés dans l'église pour exhausser le niveau du sol et le remettre partout à l'altitude de celui de la première travée, probablement resté au même niveau depuis le Moyen Âge⁷.

Nouveaux volumes

Les nouvelles élévations ont ensuite été dressées. La première travée de la nef romane sert de narthex au rez-de-chaussée mais le sommet des quatre piliers est repris en partie haute pour recevoir les arcs de la nouvelle voûte, en arcs surbaissés à profil en tore enrubanné (fig. 5). Au-dessus, la toiture en bâtière est abandonnée et la tour d'un clocher est édifiée (fig. 1, 3).

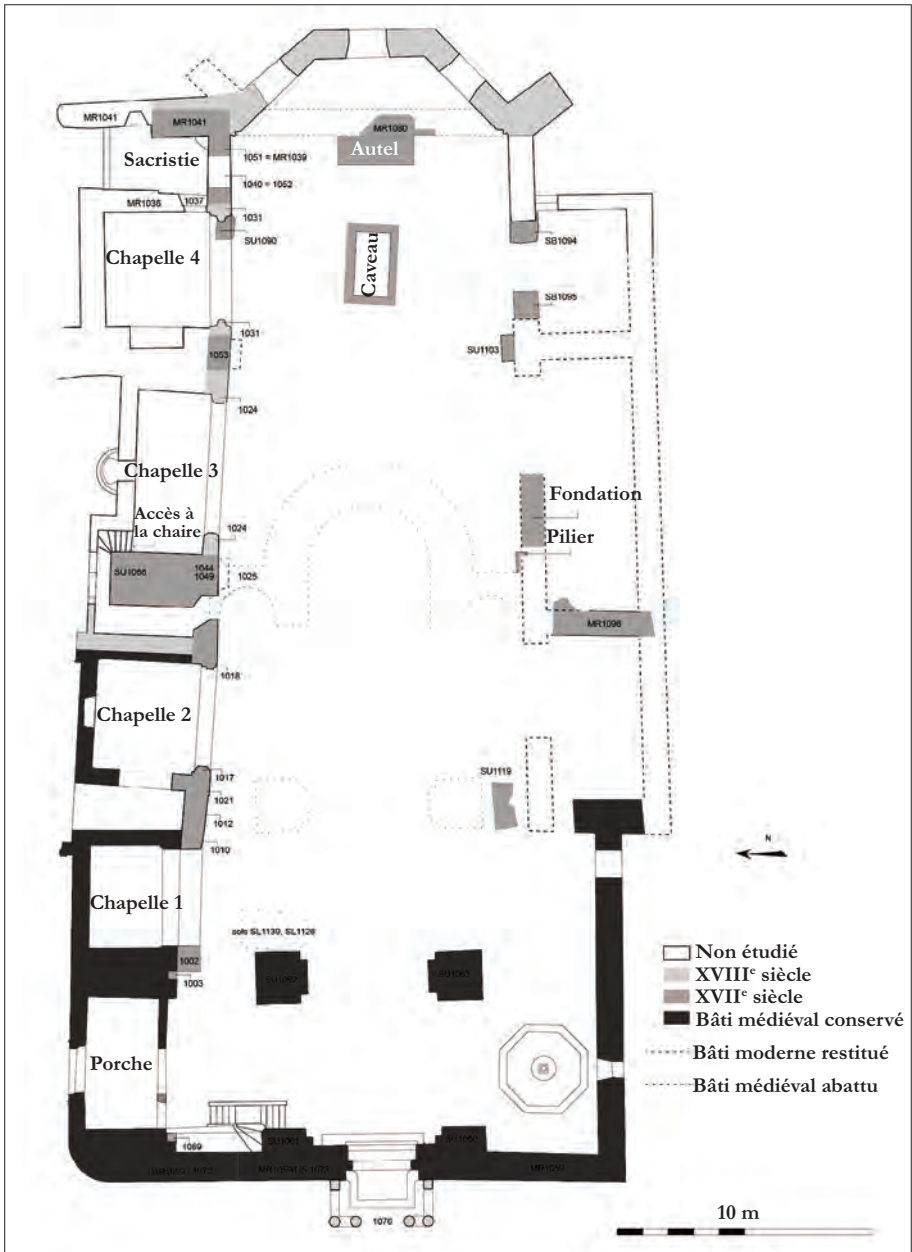


Fig. 17 - Plan de l'église aux XVII^e et XVIII^e s.
 Topographie : A. Bolo, *Inrap*, dessin : O. Mauftras, *Inrap*, sur fond de plan
 B. Jouve, *architecte du patrimoine*, Avignon

La nef est installée au droit de la précédente, mais sur une plus grande longueur, une plus grande largeur et une plus grande hauteur. Au nord, elle utilise le mur roman et gothique MR1002 qui est partiellement reconstruit, devant la chapelle 1 notamment, et surtout en partie sommitale avec une surélévation estimée à 8 m au moins si l'on en juge par la hauteur du contrefort extérieur ajouté à ce moment-là au nord de la chapelle 2 SU 1066, fig. 17, 18).

Le mur septentrional de la nef est largement repris en élévation, non seulement pour sa surélévation, mais aussi pour remplacer le parement autour des baies d'accès aux chapelles 1 et 2 qui sont refaites et pour boucher l'arcature aveugle romane (fig. 17). À cette occasion, une niche est installée sur le pan de mur entre les chapelles 1 et 2. Elle est surmontée d'un motif de coquillage. Une petite fenêtre est également ouverte dans le mur, entre la chapelle 2 et le contrefort SU1066. Elle donne sur la petite courette extérieure et éclaire modestement la nef. Il n'en demeure que l'arrière voussure, l'encadrement de la baie ayant été remplacé tardivement par la pose des piédroits et du linteau en ogive d'une modeste baie gothique remployée (1029, fig. 6, 18).

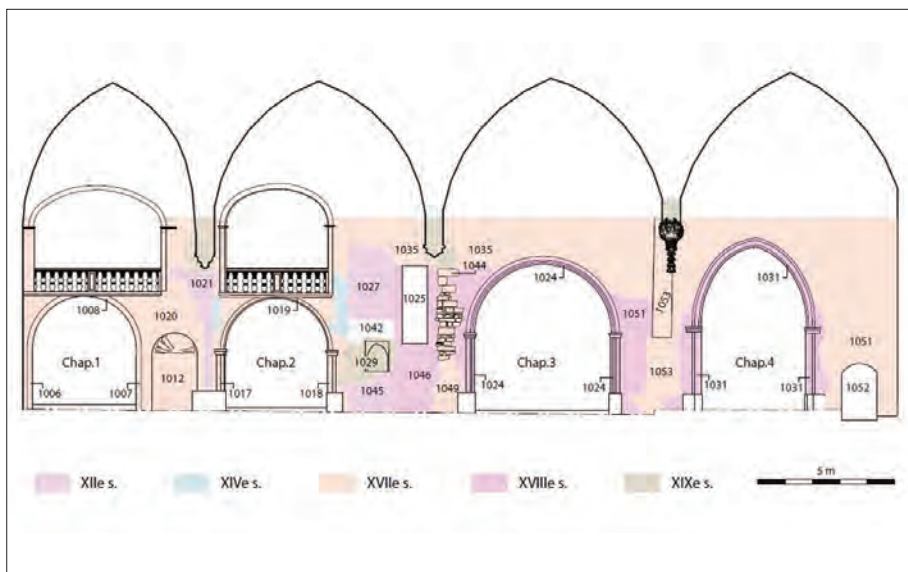


Fig. 18 - Élévation du mur septentrional de la nef après l'agrandissement et la surélévation du XVII^e s.

O. Mauftras, Inrap, sur fond d'élévation B. Jouve, architecte du patrimoine, Avignon

Le mur est prolongé à l'est sur environ 18 m de long, depuis l'épaule-ment du chevet roman jusqu'au nouveau chœur de plan très simple, à chevet plat. De cette prolongation, il ne subsiste que quelques pans de maçonnerie entre les chapelles 2 et 3 (1044, 1049), 3 et 4 (1051, 1053) et en façade de l'actuelle sacristie, à l'est (1051, fig. 17, 18). Là, une porte a été prévue pour donner accès à un espace probablement extérieur. C'est une baie soignée, avec un encadrement de pierre finement taillé et un linteau cintré (US 1052, fig. 19).

Le mur du chevet, MR1080, est conservé en fondation. Il a été dégagé sur une toute petite longueur, et sur une partie de sa largeur uniquement. Le subsassement d'un grand autel y est adossé. Ses dimensions (2,90 sur 1,10 m) laissent imaginer un meuble assez imposant avec coffre, table et superstructure architecturée. Sa position montre qu'à ce moment-là, le prêtre officie encore en se tournant vers l'est, dos à la nef et aux fidèles.

Le mur méridional n'a pas été observé, étant intégralement enduit au moment de notre intervention, mais l'on a pu noter la présence, à sa base, de deux vestiges de piliers, au nord et au sud. Ils font face à deux pans de maçonnerie en grand appareil du mur nord, 1044 et 1053, l'un et l'autre bûchés. Ils correspondent à des piliers adossés qui supportaient les arcs doubleaux d'une voûte aujourd'hui disparue. Les deux piliers adossés de l'est ne sont pas exactement en face l'un de l'autre : les travées de la nef étaient donc légèrement en biais. À l'issue des travaux, le désaxement d'origine du plan de l'édifice perdue.



Fig. 19 - Détail de la porte 1052 située entre le chœur et la sacristie à l'extrémité nord orientale de l'église. Bâtie en même temps que le pan de mur, au XVII^e s. et bouchée tardivement.

Cl. A. Petit, Paroisse catholique de Bagnols-sur-Cèze

Collatéraux à deux niveaux

C'est aussi au cours de ce chantier que sont réaménagés les espaces collatéraux.

Au nord, les ouvertures des chapelles 1 et 2 ont été refaites et au-dessus, deux pièces ouvertes sur la nef ont été bâties, l'une en enfilade de l'autre. Elles forment une tribune. Côté nef, elles ouvrent par deux grandes baies de largeur inégale à arc surbaissé et balustrade (fig. 18). Plus à l'est, il est possible que les chapelles 3 et 4 datent de ce chantier. Cela n'a pu être vérifié du fait de la présence des enduits sur leurs murs. Leurs encadrements d'ouverture sont postérieurs aux pans modernes du mur MR1002, on aura donc tendance à considérer leur ensemble de la seconde phase de construction moderne.

La tribune d'orgue installée au-dessus du narthex remonte à cette période. De même, il est possible que le collatéral du sud, bâti après le Moyen Âge et avant le XIX^e siècle, ait été mis en place au début de la période moderne. L'enduit qui en masque l'appareil n'a pas permis de l'analyser. Le peu qui en a été vu sera présenté un peu plus loin.

Réfection du porche

Le porche d'entrée est partiellement refait lors de cette campagne de travaux ou de la suivante. Sa porte septentrionale remplacée par une nouvelle. Celle-ci est soulignée par un encadrement saillant en pierre blanche. Le couvrement est en plein cintre avec une clef ornée d'une volute en fort relief et surmontée d'une croix (fig. 12). La nouvelle porte est plus haute que le portail d'entrée occidental de l'église ; il n'est pas impossible qu'elle devienne l'entrée principale du monument.

La toiture qui couvrait cet espace à la fin du Moyen Âge a été déposée pour rehausser la construction et lui ajouter un étage. Au-dessus du porche se trouve désormais une salle d'accès aux tribunes du nord-ouest de la nef et à la tribune de l'orgue.

Sols, occupation et datation

Dans le sondage réalisé au pied du pilier roman SU1062, deux sols successifs ont été conservés. Ce sont deux sols de chantier. Le premier est composé de plusieurs lits de lait de chaux et de mortier formant une surface discontinue qui couvre l'arasement de la semelle filante MR1114. Le suivant est un composé d'apports successifs de terre limoneuse brune et de petites

nappes de chaux plus ou moins pure. Ces matériaux proviennent manifestement du chantier d'agrandissement et de reconstruction de l'église. L'aire de gâchage ou le tas de chaux ne devaient pas être très loin du pilier.

Au nord de la nef, un caveau a été installé en face de l'autel, à un peu plus de 2 m de distance. Il est fort possible qu'il ait été bâti après que le terrain ait été décaissé et avant que le sol ne soit remblayé. C'était en effet le moment le plus économique pour sa mise en place. S'il est postérieur au chantier d'agrandissement, alors il aura été construit dans une fosse.

Le caveau semble isolé : il n'en émerge aucun autre dans la nef de l'église. En revanche, ce n'est pas là la seule sépulture dans l'église moderne. La partie centrale de la nef a continué de servir de lieu d'inhumation, et ce dès la fin du chantier. La travée occidentale peut-être aussi. En revanche, les sépultures n'occupent pas le chœur.

Deux éléments permettent de rattacher l'agrandissement de l'église au XVII^e siècle. D'une part le style adopté par les ornements, d'autre part un objet retrouvé dans un des deux sols de chantier.

L'ensemble des éléments décoratifs associés aux extensions de l'église sont de style baroque. Les balustres des tribunes au-dessus des chapelles 1 et 2 sont de style Louis XIII, donc au plus tôt de la première moitié du XVII^e siècle. Les bossages d'angle du clocher sont typiques de ce siècle. Les nervures en tore enrubanné du narthex et la clef volumétrique de la porte septentrionale relèvent aussi de cette recherche d'accroche de la lumière et de contraste.

Les deux artéfacts retrouvés dans le sol sont deux petits objets en verre. Il est possible qu'ils aient été déposés intentionnellement : l'un des deux notamment est intact et ne paraît pas être en situation de rebut. C'est une petite burette en verre transparent attribuable au début de la période moderne : fin du XVI^e ou XVII^e siècle (fig. 20). Le second objet, une petite bouteille de section carrée, n'apporte pas de précision.

L'église à la fin de l'époque moderne

Un second chantier moderne d'agrandissement a été identifié. Il succède au précédent après un laps de temps qui n'est pas déterminé. Il n'est d'ailleurs peut-être pas homogène : les modifications qui sont apportées à l'édifice après le XVII^e siècle peuvent avoir fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux. Observées succinctement, elles ne seront ici qu'énumérées.



Fig. 20 - La burette et les deux fragments d'un petit pot en verre du sol de chantier SL1026. Un dépôt de fondation ?

Cl. O. Mauftras, Inrap

Nouveau chevet

Le chevet est entièrement refait. Le mur qui en tenait lieu précédemment est abattu sur toute sa hauteur et une partie de sa fondation. Il est remplacé par un mur à trois pans donnant deux mètres supplémentaires de profondeur au chœur. Chaque pan est percé d'une baie qui apporte la lumière (fig. 17). Le nouveau mur est adossé aux extrémités des murs gouttereaux du nord et du sud. C'est très net dans l'angle nord-est de la nef.

Le nouveau mur est consolidé par deux contreforts qui renforcent chacun la liaison entre bâti nouveau et bâti ancien. Le contrefort du sud-est est toujours en place. Celui du nord-est est représenté sur le plan dressé en 1841 par l'architecte G. Bourdon préalablement à une campagne de restauration (fig. 21). L'état des lieux qu'il dresse figure l'église dans son état du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e siècle avec le dernier mur de chœur bâti sur le site.

L'autel est vraisemblablement conservé en l'état, au même endroit. La configuration du nouveau chœur permet dorénavant à l'officiant de tourner autour et de faire face aux fidèles pendant tout ou partie des célébrations. L'évolution de la liturgie est d'ailleurs peut-être à l'origine de la réfection du chœur

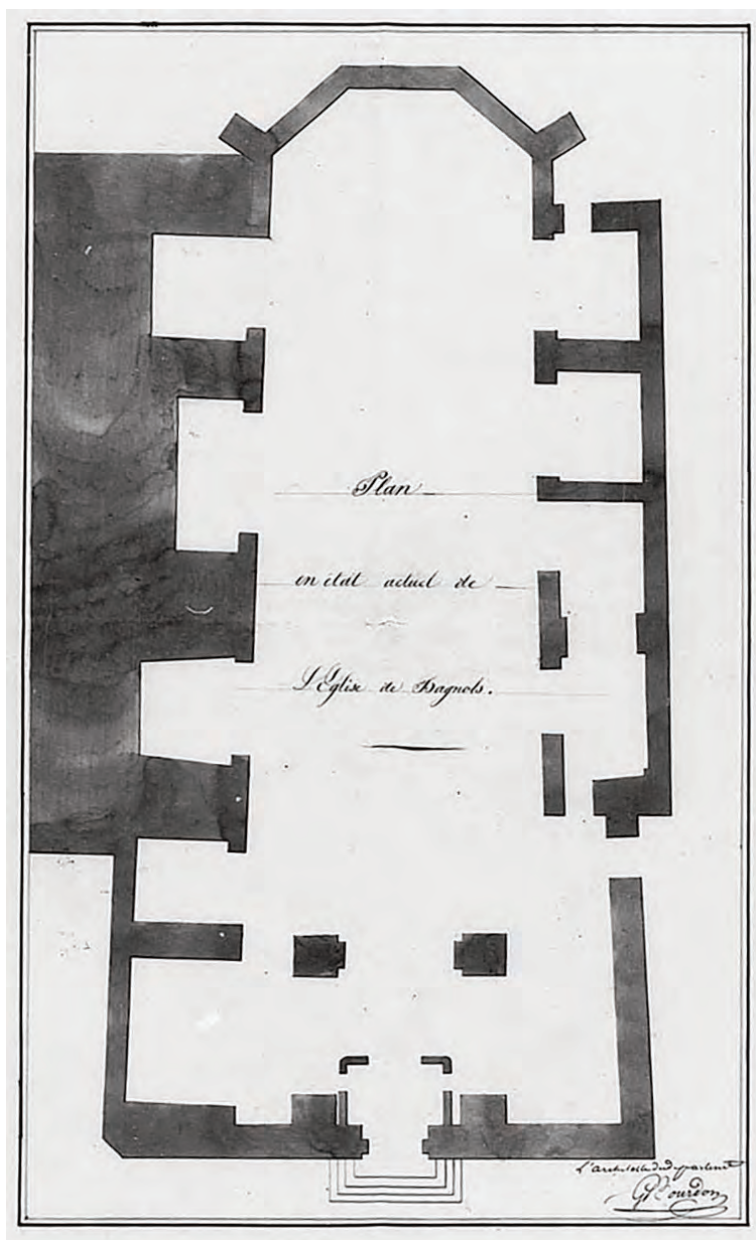


Fig. 21 - Plan de l'église Saint-Jean-Baptiste avant les réfections du XIX^e s.,
dressé en 1841 par l'architecte G. Bourdon (AN : F/21/1883).
Cl. L. Augé, Mairie de Bagnols-sur-Cèze

Collatéral méridional

Le plan de 1841 montre aussi le collatéral du sud. Il ne s'inscrit pas en symétrie de celui du nord, ayant son rythme propre. Il est séparé de la nef par des piliers et divisé en trois chapelles d'ampleur inégale par deux murs de cloisonnement (fig. 21). Les fondations de mur affleurant dans ce secteur dessinent un plan un peu différent de celui qui est représenté sur le document du XIX^e siècle. Il est fort possible que cet ensemble ait été construit au cours du chantier du XVII^e siècle et modifié au siècle suivant. Quelle que soit la date de création du mur MR1096 bâti au milieu du collatéral notamment, il est démoli avant le relevé de 1841 pour rassembler deux chapelles en une seule.

Les chapelles du nord

Au nord, les murs des chapelles 3 et 4 n'ont pas été observés et l'on ne sait dire si elles sont édifiées au cours de l'un ou de l'autre des deux états de la phase moderne. L'encadrement de leurs baies d'accès, 1024 en devanture de la chapelle 3 et 1031 en ouverture de l'autre (fig. 17, 18), recoupe les pans du XVII^e siècle du mur septentrional MR1002. Les encadrements sont donc du second état, soit parce qu'ils ont alors été restaurés, ou bien parce que les deux chapelles ne sont pas élevées avant ce moment-là.

Leurs baies sont réalisées à l'identique de celles précédemment refaites en devanture des chapelles 1 et 2. De même, leurs voûtes reprennent le style des chapelles antérieures. C'est néanmoins un style gothique un peu plus tardif qui est utilisé, avec des croisées d'ogives à liernes et tiercerons et une mouluration qui, bien qu'utilisant toujours le tore nervuré, lui associe des baguettes longitudinales et adopte des profils de nervure plus fins et plus découpés (fig. 22). Les matériaux des voûtes sont très différents de ceux des couvrements de la phase médiévale, par leur nature mais aussi par le module des pierres de taille.

La sacristie

Une dernière adjonction est réalisée tardivement au nord, celle de la sacristie qui est bâtie entre la chapelle 4 et le contrefort du chevet. On y accède par la chapelle, la porte qui donnait sur le chœur étant alors abandonnée et bouchée. Le mur d'obturation est mince, il est aligné sur le parement du chœur et forme le fond d'une niche dans la sacristie.

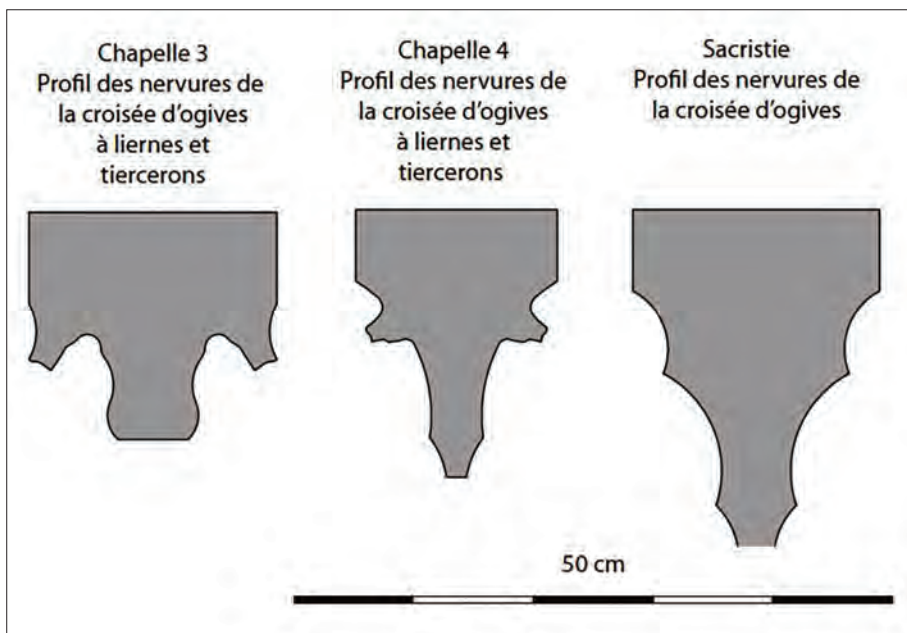


Fig. 22 - Profil des ogives des voûtes des constructions modernes de l'église Saint-Jean-Baptiste.
Dessin M. Ott, Inrap

Le couvrement de la pièce est construit après le mur de la nef dans lequel il vient s'incruster, et après le mur de l'est MR1041⁸. La voûte, bien que distincte de celles de toutes les chapelles du nord, s'apparente au deux plus anciennes par sa structure (à croisée simple d'ogives) et ressemble aux deux plus récentes par la finesse du profil de ses ogives (fig. 22). Au nord-est et au nord-ouest de la pièce, les ogives reposent sur des culots ornés, l'un d'une feuille de choux, l'autre d'un visage masculin. Ces deux éléments sont de style gothique et attribuables au bas Moyen Âge (fig. 23). Ils sont ici en remploi. Leur présence dans une partie moderne du monument signale que l'on a probablement démonté une construction gothique pour implanter la sacristie. Cette construction n'est pas identifiable.

L'accès à la chaire

Une chaire est installée au XVIII^e siècle dans la nef, contre le mur du nord, entre les chapelles 2 et 3. Il n'en reste rien, mais son accès demeure et signale de ce fait sa position.

La chaire était surélevée : environ 2,50 m au-dessus du sol de l'église. L'accès se faisait par un escalier aménagé à l'arrière du mur septentrional de la nef, dans un espace étroit et en U qui contourne, par l'extérieur, le contrefort SU1066. La porte d'accès à cet espace est dans l'angle nord-ouest de la chapelle 3. Elle ouvre vers le nord sur un petit couloir occupé par une volée de quelques marches, qui oblique rapidement à angle droit vers l'ouest pour former un couloir plus étroit ayant vraisemblablement accueilli une autre volée, plus longue. Au bout de celle-ci, un palier s'inscrit en retour d'équerre vers le sud dont l'extrémité perce, en biais, le mur septentrional de l'église par une porte étroite (1025). Celle-ci donnait accès à la chaire (fig. 17, 18).

Juste avant la porte, le couloir d'accès conserve son plancher et son enduit d'origine. Celui-ci a été blanchi à la chaux et il se trouve largement recouvert par des *graffiti*. Le plus ancien est noté 1732. La chaire et son accès ont donc été aménagés avant cette date.

Le portail d'entrée

En façade occidentale, l'entrée principale de l'église est remise au goût du jour avec l'ajout d'un porche. L'ouvrage est adossé à la façade et placé devant la porte romane qu'il masque largement. Il forme un abri de 4 m de large sur 1,80 m de profondeur (fig. 1, 3). Il est couvert par un toit en bâtière orné d'un fronton reposant sur un entablement sobrement orné de



Fig. 23 - Les culots gothiques de la croisée d'ogives moderne de la sacristie.

Cl. M. Ott, Inrap

moultures et supporté par 4 colonnes et deux pilastres ioniques. Le style classique du fronton laisse penser à un ouvrage du XVIII^e siècle.

Restauration massive du XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste fait l'objet d'une importante campagne de restauration. Celle-ci porte sur le collatéral du sud et sur la voûte de la nef. Quelques autres travaux ponctuels observés ici ou là peuvent remonter à cette période, telle l'incrustation dans la façade occidentale, au-dessus du porche, d'une statue dans une niche (fig. 3). L'église prend alors la forme qu'on lui connaît aujourd'hui.

La réfection du collatéral méridional intervient après la destruction intégrale de celui qui précédait. Le nouveau vaisseau est bâti sur l'ancien : peut-être en reprend-il exactement les limites. C'est attesté du côté de la nef où les piliers sont sur l'alignement de ceux qui précédaient, bien qu'ils observent un rythme différent. Le mur méridional est construit approximativement à l'emplacement du mur antérieur si l'on compare le plan de 1841 avec l'édifice actuel. Mais cela n'a pas été observé en partie haute du sous-sol, le mur ancien ayant été démonté plus bas que notre limite d'observation, peut-être entièrement. À l'ouest, en revanche, le collatéral est prolongé. Au lieu de s'appuyer sur le baptistère comme précédemment, il mord désormais sur la moitié orientale de ce dernier, augmentant la longueur du vaisseau latéral de 6,40 m.

Les nouvelles élévations sont dressées sur deux niveaux. Le style du rez-de-chaussée, principalement néo-classique, est assez austère (à l'exception des fenêtres) Il est un peu plus animé à l'étage par les moultures des piliers, des arcs des croisées d'ogives et des baies néo-gothiques.

La voûte de la nef est entièrement refaite. Les quatre travées sont séparées par des arcs brisés et sont, chacune, couvertes par une croisée d'ogive de style gothique. Le rythme n'est pas celui de la voûte précédente ; seule une retombée d'arc doubleau, celle située au sud entre les 3^e et 4^e travées, se trouve à l'aplomb d'un pilier antérieur. Les autres arcs sont décalés par rapport au système précédent (fig. 18) et surtout, ils n'observent pas un écartement régulier entre eux ni ne se font face les uns les autres. Il en résulte que les arcs doubleaux ne sont pas tous parallèles et que les voutains ont des longueurs inégales.

Le style adopté, néo-gothique, est à nouveau assez sobre. Le décor n'est développé que sur la clef de voûte de la dernière travée qui reçoit un motif

floral et sur les culots de l'arc de séparation de la 3^e travée et de la 4^e, la travée de chœur, qui sont ornés d'angelots. Le style de ces trois éléments sculptés et des guirlandes qui en tombent, ainsi que leur très haut relief signalent leur facture d'époque contemporaine.

Ces travaux peuvent être rattachés au projet de rénovation de G. Bourdon sans hésitation, projet réalisé dans le courant de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Conclusion

La rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bagnols-sur-Cèze, en mettant à nu les maçonneries des murs et en déposant le dallage du sol, a révélé la richesse archéologique du monument. Celui-ci conserve en effet des vestiges nombreux de chacune de ses étapes d'évolution depuis le XII^e siècle. La courte enquête qui a été menée sur les élévations (principalement sur le mur septentrional) et sur le sous-sol de la nef partiellement dégagé, a permis de retracer quatre grandes étapes de transformation de l'église.

L'église romane est la première qui soit identifiée sur le site, non sans doute la première à s'être dressée ici. Sa reconstruction au XII^e siècle participe d'un mouvement impulsé dans toute l'Europe dans la seconde moitié du XI^e siècle par la réforme grégorienne. Il se traduit par la reconstruction ou l'agrandissement d'églises importantes – abbayes et cathédrales telle celle de Nîmes à la fin du XI^e siècle – puis par celles d'édifices plus modestes, paroissiaux, pendant tout le XII^e siècle. En témoigne le nombre des églises rurales de cette période encore présentes dans le paysage de la région en dépit des nombreux abandons et des démolitions consécutives aux guerres de religion.

Au XIV^e siècle, l'ajout de chapelles au nord, et peut-être aussi au sud de l'église Saint-Jean-Baptiste, participe aussi d'un mouvement plus général. Celui de la multiplication des enfeus aux abords des églises paroissiales et conventuelles, et surtout de l'édification contre ces églises de petites chapelles funéraires. Elles sont commanditées par des familles ou des corporations qui les font bâtir au contact du bâtiment du culte, contre le mur gouttereau, parfois avec une ouverture sur la nef.

À Saint-Jean-Baptiste, la disposition des chapelles du nord fait penser à ce type de projet architectural autonome, autorisé, si ce n'est organisé par l'Église moyennant une rétribution, mais réalisé édicule après édicule par des particuliers. Et en effet, à Bagnols, les quatre chapelles ne procèdent

pas d'un programme homogène. Elles ne sont pas mitoyennes ni même axées uniformément. Elles sont faites de matériaux qui diffèrent de l'une à l'autre, leur mise en œuvre est hétérogène. Le réajustement entre les murs et la voûte mal calibrée de l'une d'elles suggère même le travail de deux équipes distinctes pour sa construction. Leur mise en place peut s'être étagée du XIV^e au XVI^e siècle et ce n'est manifestement qu'au XVII^e siècle, dans le cadre du grand programme d'agrandissement, qu'elles sont toutes percées d'une baie les ouvrant sur la nef.

Le premier grand chantier de l'époque moderne est ambitieux. Il transforme complètement l'église pour la remettre au goût du jour, mais aussi pour l'adapter à la population urbaine de Bagnols, bien plus nombreuse au XVII^e siècle qu'au XII^e. La petite église ne devait plus suffire. Puis, les transformations du XVIII^e siècle apportent une touche décorative sur le chœur et les deux portes d'accès et adoptent une disposition qui suit certainement de nouvelles préconisations liturgiques. C'est au XIX^e siècle que l'édifice fait, à nouveau, l'objet d'un grand chantier. Il ne s'agit plus cette fois de l'agrandir – il conserve alors ses proportions générales – mais d'en reconstruire une grande partie. Collatéral du sud et couverture de la nef présentaient peut-être des désordres importants qui ont nécessité réparation. C'est ce que suggère leur disposition actuelle, avec un bas-côté qui conforte la voûte du vaisseau principal et assure durablement sa stabilité.

Les auteurs

Odile MAUFRAS, Inrap-centre archéologique de Nîmes, F-30 900 Nîmes ; ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR5140, Univ. Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC, F-34000 Montpellier, France.

Mathieu OTT, Inrap-centre archéologique de Nîmes, F-30 900 Nîmes ; ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR5140, Univ. Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC, F-34000 Montpellier, France.

Avec la collaboration de

Isabelle COMMANDRÉ, Inrap-centre archéologique de Villeneuve-lès-Béziers, F-30 900 Nîmes ; ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR5140, Univ. Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC, F-34000 Montpellier, France.

Benjamin THOMAS, Inrap-centre archéologique de Nîmes, F-30 900 Nîmes.

Bibliographie

Duby 1984 : DUBY (G.). – *Le Moyen Âge : l'Europe des cathédrales*. Genève : Skyra, 1984. 222 p.

Girard 1996 : GIRARD (A.). – *L'aventure gothique entre Pont-Saint-Esprit et Avignon, du XIII^e au XV^e siècle : genèse des formes et du sens de l'art gothique dans la basse vallée du Rhône*. Aix-en-Provence : Édisud 1996. 190 p.

Lugand et al. 1975 : LUGAND (J.), NOUGARET (R.), SAINT JEAN (R.), BURGOS (A.). – *Languedoc roman*. Sans lieu : Éditions Zodiaque, la Pierre qui Vire, 1975. 419 p.

Mérimée 1835 : MÉRIMÉE (P.). – *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*. Paris : Librairie de Fournier, 1835. 484 p.

Robin 1999 : ROBIN (F.). – *Midi gothique : de Béziers à Avignon*. Paris : Picard, 1999. 389 p.

Sournia, Vayssettes 2006 : SOURNIA (B.), VAYSSETTES (J.-L.). – *Villeneuve-lès-Avignon : histoire artistique et monumentales d'une villégiature pontificale*. Paris : Monum, 2006. 432 p. (Cahiers du Patrimoine ; 72).

Notes

¹ Hélène Breichner, du SRA, a visité l'église à un moment où le décroûtage était bien avancé et en a reconnu le potentiel historique. Au moment de la réalisation du diagnostic archéologique, une partie des murs et notamment presque toutes les chapelles, avaient déjà été ré-enduites et n'ont pu faire l'objet d'une analyse.

² Nous les remercions chaleureusement ici pour leur accueil, leur disponibilité et leur contribution. Notre gratitude s'adresse aussi au père François Abidaner, sensible à l'intérêt patrimonial de son église et soucieux de sa mise en valeur.

³ Les mesures sont données, pour chacun, du nord au sud puis d'est en ouest.

⁴ Elle pourrait correspondre aussi à une arcature aveugle couvrant un enfeu bâti à cheval sur la courette et la chapelle. En effet, large de 1,85 m, elle est disproportionnée pour une porte secondaire.

⁵ Cette dernière, non datée. L'enduit qui la recouvre interdit de vérifier si c'est une niche ou une porte synchrone de la construction de la chapelle 1 ou bien une ouverture plus tardive. Sa largeur plaide pour une porte.

⁶ Les sondages archéologiques dans la nef de l'église n'ont pas été conduits jusqu'au rocher mais jusqu'à la profondeur susceptible d'être décaissée par l'installation du système de chauffage de l'église.

⁷ Les déblais rapportés ont ainsi constitué une couche épaisse mélangeant de la terre et des os humains en grand nombre et en vrac.

⁸ On note que celui-ci, très épais dans sa partie méridionale, semble bien avoir constitué un contrefort à l'angle du chevet plat de la première église moderne.

1958 – BAGNOLS HONORE ALBERT ANDRÉ

Hervé ARÈNE

Rhodanie n° 153

Nous voilà déjà au terme de la célébration de ce cent cinquantième de la naissance d'Albert André. C'est une mémoire écrite par ce qu'il nous a dit de lui et qu'ont dit de lui les grands maîtres de la peinture, une mémoire visuelle par les œuvres qu'il nous a laissées, par les



œuvres qu'il a confiées à l'histoire de la peinture. Mais aussi la mémoire de ceux qui l'ont connu dans sa familiarité, de ceux qui l'ont approché dans la chaleur de sa personne, de ceux qui peuvent encore témoigner de vive voix, de cette empathie, de cette spontanéité, de cette simplicité, de cette élégance naturelle qu'il n'avait nullement besoin de parer par une tenue vestimentaire. L'a-t-on vu cravaté, je n'en ai pas souvenir. L'allure d'un homme de classe que l'on aborde avec confiance, avec la certitude d'établir un échange spontané. Il avait une voix à l'accent chantant, mélange de Lyonnais et de Parisien, et qu'il agrémentait d'un rire vibrant mais toujours rassurant. Il dessinait souvent dans le cabinet médical de son ami, après un repas riche en conversations tant sur ses préoccupations de conservateur du musée, que sur la politique, que de la santé des siens, que de ses amitiés parisiennes.

Avec les souvenirs de mon enfance, de mon adolescence, de mes 20 ans, tellement présents, j'ai pris un réel plaisir à relire le discours de mon père, Joseph Arène, prononcé lors du baptême d'une rue de Bagnols (l'ancienne rue Saint-Victor), en 1958 et dont le texte original est déposé aux archives municipales de Bagnols. Il décrit si bien cet homme, à la riche personnalité et dont la triple appartenance parisienne, laudunoise, bagnolaise est notre fierté.

Document : Archives municipales de Bagnols-sur-Cèze, Fonds Famille Joseph Arène, 11Z36/53.

1. Inauguration de la rue Albert André à Bajub
discours du docteur J. Arena -
24 Septembre 1958

3 "Albert ANDRÉ, peintre français, né à Lyon en 1869, venu à Paris pour étudier le dessin industriel pour la soierie, commence à exposer aux Indépendants en 1893..." Tel est le ^{de l'article} début consacré dans notre dictionnaire Larousse à celui à qui Bagnols présente aujourd'hui son modeste et tardif hommage.

Ce salon des Indépendants de 93 en est à sa dixième exposition.

L'École Impressionniste, en rupture avec la tradition classique dans l'expression et dans la facture, avait reçu son acte de naissance officiel 20 ans plus tôt, avec l'impression ~~du~~ "Soleil levant" de Claude Monet.

Albert André ^{qui a 25 ans} apporte à ce Salon 5 toiles.

Renoir, qui ^{lui} a déjà passé la cinquantaine, le remarque et, de cette rencontre jusqu'à sa mort sera son meilleur ami.

Durand-Ruel, le père, autre ami, deviendra dès lors son marchand de tableaux attitré tout au cours de son existence.

La carrière d'Albert André est parallèle à celle de ses amis Valtat, Despagnat, Bonnard, Vuillard, Roussel.

De cette amitié naissante avec Renoir, dont il se disait, à juste titre comblé, il nous a laissé une page "Renoir m'invita à dîner" où l'on retrouve, dans le charme et la familiarité d'un style qui lui est propre, toute l'émotion qu'il en a ressentie.

Cette amitié ^{qui est} deviendra une intimité sans cesse grandissante pendant près d'un demi siècle. Nous lui sommes redevables des plus authentiques témoignages: des portraits ~~du~~ peintre à son chevalet ~~et~~ dans le décor familial des Collettes; Une monographie illustrée où est révélée la véritable nature de l'homme; la conférence à Lyon sur "Renoir et ses modèles"

Et le vieux Maître ne lui donna-t-il pas un ~~le~~ dernier gage de la confiance qu'il avait dans sa valeur artistique et sa probité morale en le désignant comme son exécuteur testamentaire ?

A.A. a été peut-être seul à bien connaître le secret de la palette de Renoir qui disait "je n'en veux pas faire un mystère, mais pourquoi la donnerais-je en exemple?" Aussi est-il l'expert auquel on a recours, dont le verdict est sans appel "celui, après la mort duquel, les faussaires et les brocanteurs auront la voie libre"

J'ai gardé le souvenir d'une petite scène, datant d'une trentaine d'années, dans l'atelier de la rue Duperré: Un marchand de tableaux, un de ces "brocanteurs", lui présente un bout de toile colorée. Est-~~ce~~ de la main de Renoir? Et Albert André, après examen de lui répondre: "sans

doute, mais c'est une chose affreuse, un essai de couleurs ramassé dans une corbeille à papiers " Mais l'autre s'en va tout joyeux, il a l'estempille incontestable qu'il était venu chercher. Et notre Ami, ~~désabusé~~^{désabusé} de conclure: " ce n'est rien mais il va vendre ça à prix d'or ."

Durand-Ruel, qui a eu l'intuition et le mérite de découvrir à ses débuts la valeur de la nouvelle Ecole et de la soutenir achetée les 5 toiles de l'Exposition de 1893, pour ses galeries de Paris et de New-York et retient sa production future.

Ce contrat, entre artiste et marchand, s'il a eu l'avantage pour l'artiste de le débarrasser de toute ^{les} préoccupations matérielles, a déterminé la dispersion de ses oeuvres dans le monde pendant près d'un demi siècle.

Fort heureusement, bien que son nom fut répété Outre l'Atlantique bien avant de l'être en France, Albert André est présent aussi dans nos musées, au Louvre, au Luxembourg et dans nos principales villes

à Bagnols, surtout, puisque ce parisien, né à Lyon, est resté fidèle à sa souche méridionale et a, pour notre honneur, fixé son choix sur notre Musée centenaire pour en faire, dans ces quarante dernières années, une collection incomparable d'oeuvres des artistes qui sont la gloire de l'art français contemporain et dont l'enrichissement est encore en pleine expansion grâce à Mademoiselle Jacqueline Bret-André sa fille, notre Conservateur actuel.

Notre fond Albert André est appelé à devenir le plus important de France. Nous sommes disposés à y réunir aussi toutes les pièces d'archive concernant sa vie et sa production artistique et littéraire: c'est là qu'on devra venir puiser pour écrire, dans l'Histoire de l'Art Français, la page qui lui revient.

Son talent a eu, de longue date la caution d'un Renoir, d'un Monet.. Dans la Critique artistique, dont il n'a jamais recherché les louanges, il a eu celle-la plus précieuse et la plus éclairée, de Monsieur Georges Besson, dont la phrase que j'emprunte à son dernier livre résume la pensée: "... par un effort lucide et sans que s'anéantît jamais son tempérament de peintre d'intérieurs animés, de fleurs et de fruits, de paysages, il appartient à cette tradition de l'équilibre de la pensée et du coeur dont les répudiations ne sont qu'éclipses dans l'évolution du génie français."

Les qualités que Ses Maîtres, ses pairs et la Critique ont reconnues à sa peinture n'allons-nous pas précisément les retrouver dans

3 /
le temp^{caractère même} de l'homme dont nous honorons la mémoire mais que, ^{nous} ~~ses~~ ^{des intimes,} amis, pouvons, pendant un instant, faire revivre ici et, dans une évocation facile du souvenir, ^{le} voir réapparaître à nos côtés, dans son élégante simplicité, bien droit, de belle humeur, l'oeil vif, le sourire empreint d'une ironie à peine perceptible et qui ~~ne~~ nous dit: "mais, mes amis, c'est bien gentil ce que vous faites pour moi aujourd'hui". Il est là et son regard qu'on croit distrait, retrouve dans ce décor de la place du Marché qui lui est familier, des personnages dont il fixe les attitudes dans sa mémoire infallible.

Cette image, demain, s'il lui chante, il la rendra en quelques traits de crayon sur une page de son album: le public, avec une silhouette élanée de jeune femme, une maman qui fait taire son gosse, quelques personnes poliment attentives, celui qui parle un peu inquiet sur ce qu'il dit et, en exergue, une cariole sous un arceau et une ménagère à sa fenêtre.

C'est tout. Il aura, pour son plaisir, exprimé ce que lui seul a su voir; Et c'est le dessin simple et sincère d'une scène de la vie.

Mais, de ce dessin, n'allons pas lui faire un long compliment. Il l'abrègerait vite d'un "c'était amusant"

Il a une décence ~~et~~ un doux scepticisme qui tempère l'applaudissement.

Est-il, pour cela, un modeste? Certes, si on veut entendre par là qu'il a toujours été, et ne s'en cachait pas, à la recherche du mieux-faire. Mais il est conscient de sa valeur.

En toute indépendance, peu influençable, il a travaillé toute sa vie, sans relâche.

A une jeune femme qui lui donnait du "Maitre" et s'extasiait, un peu trop à son gré, sur sa facilité et le plaisir qu'il devait éprouver à faire de "si belles choses" il répondait: mais non, je fais péniblement mon métier de peintre.

La simplicité s'allait chez lui à une distinction ^{innée} naturelle: Aussi à l'aise dans un salon que nous l'avons vu en pique-nique de campagne dans la joie de faire lui-même la grillade au feu de sarments.

Sa mémoire n'est pas seulement visuelle. Comme il le fait pour un paysage, un intérieur, une scène de la rue, il enrégistre les événements et les rend ensuite dans des anecdotes bien amusantes:

"Venez à Laudun, écrit-il à son ami lyonnais Mermillon, nous viderons quelques bouteilles de vin blanc et nous guignolerons un peu"

Et comme sa culture intellectuelle est vaste, sa conversation, sous une forme toujours aimable, est captivante.

Mais, d'instinct, tout ce qui est affecté et conventionnel le rebute. Il a alors le mot juste, mesuré s'il suffit, féroce s'il le faut, pour démasquer le prétentieux.

Hors cela, il est plein de bienveillance, respectueux de la liberté d'autrui autant que jaloux de sa propre indépendance, encourageant quand ce peut être utile. Il explique peu, ne définit pas, jamais ne prend un ton sentencieux. D'un jeune peintre dont on trouve les tons un peu fades mais à qui il reconnaît un certain talent il dira "~~Y a pas de mal~~": "Il suit son idée, laissez-le faire "

Il y a 5 ans, on lui fait part d'un projet d'exposition réservée aux peintres de la région bagnolaise. Il en accepte la patronage. " ce sera rigolo " Mais quand nous lui demandons une préface pour le catalogue, il trouve déjà cela moins drôle.

" Je m'exécute sans joie, écrit-il, je n'ai pas beaucoup le goût des explications. Je ne crois pas qu'on puisse expliquer la peinture; Seuls les professeurs d'esthétique peuvent assez le faire. Ils sont bien heureux. "

Qui va-t-on accepter dans cette exposition? des bagnolais qui ne soient pas des professionnels. Et il poursuit:

" il existe bien, en dehors des professionnels, des personnes qu'un métier ~~honnête~~ fait vivre ~~honnêtement~~ honnêtement fait vivre honnêtement et rend libres de se livrer à quelque plaisir secret, la pêche à la ligne ou bien comme les gosses jouer avec des pinceaux et des couleurs sans croire que, ce faisant, ils vont révolutionner le monde

"ce ne sera pas plus mal que ce que l'on montre dans les grandes foires de la peinture et ce sera sûrement plus joyeux.

"et maintenant si certains de ces artistes vraiment amateurs se laissent prendre au jeu de la bourse des prix, se prennent au sérieux et tournent mal, tant pis, tant pis pour eux."

Dire ainsi sa pensée, sur un ton de gouaille, nous ^{trouvons} bien là ~~une~~ manière d'Albert André

Cet artiste qui travaille sans cesse pour parfaire son oeuvre, cet homme probe, sincère et sensible garde la pudeur de ses efforts et de ses sentiments intimes.

Il est élégant dans toutes ses attitudes.

On eut dit de lui, il y a 3 siècles, qu'il était "honnête homme"

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019

Dominique CANNAUD, président de la SECABR

L'assemblée générale de la SECABR s'est tenue le dimanche 19 janvier 2020 à la salle polyvalente Claude-Pical, de Gaujac.

Après avoir souhaité la bienvenue et une bonne année 2020, le président remercie Alexandre Pissas, Maire de Tresques, Conseiller départemental et Maria Seube, Maire de Gaujac de leur présence.

Se sont excusés : Jean-Yves Chapelet, Maire de Bagnols, Sylvie Nicolle, Conseillère départementale, Jean-Christian Rey, Président de l'agglomération du Gard Rhodanien.

Le Président présente ensuite le bilan des activités de l'année 2019 écoulée.

À l'oppidum de Gaujac

Les travaux d'entretien et de mise en valeur du site se sont poursuivis les jeudis comme durant l'année 2018. Les nombreux visiteurs ont profité des commentaires dispensés par les membres présents et les ont félicités pour l'entretien constant du site. Merci à tous les fidèles, qui depuis des années participent à la mise en valeur de l'oppidum.

Fréquentation

De plus en plus de touristes français et étrangers se rendent à l'oppidum. Des visites guidées sont toujours sollicitées.

Plusieurs milliers de personnes visitent ce lieu, tout au long de l'année : randonneurs, sportifs, amoureux du patrimoine, élèves et leurs enseignants, ainsi que plusieurs associations d'Histoire.

Certains ont souhaité des visites guidées (Alès, Nîmes, Avignon, Rochefort, Arles etc.).

Le jeudi 21 juin et le lundi 25 juin, les classes de l'école élémentaire de Connaux se sont rendues à l'oppidum pour une visite commentée proposée par le président de la SECABR.



Les jeudis 9 mai et 5 septembre, les membres de l'association se sont retrouvés à l'oppidum pour l'entretien, le nettoyage et le désherbage des monuments et des abords.



Étudiants en archéologie

Les recherches se sont déroulées du 10 au 28 juin sous la direction de Sandrine Agusta-Boularot, professeure d'archéologie et d'histoire de l'art des mondes romains, directrice des publications de la RAN (Revue Archéologique de la Narbonnaise), avec l'aide des membres de la SECABR. Cinq sondages ont été effectués sur le secteur du temple d'Apollon et sur la partie sommitale du site au sud du village médiéval.



Journées du patrimoine les 21 et 22 septembre

Le samedi 21 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la mairie et l'association SECABR ont organisé une conférence

proposée par Sandrine Agusta Boularot sur le résultat des recherches archéologiques et la campagne de fouilles menée en juin.

Un public nombreux, très à l'écoute des commentaires, est venu assister à cette conférence à la bibliothèque de Gaujac. Durant ces deux journées des objets et des photos de l'oppidum étaient présentés.

Sorties culturelles

Samedi 4 mai : découverte de Martigues, ville d'art et d'histoire

Départ en bus de Bagnols-sur-Cèze à 8 heures parking de Lagraud.

Arrivée à 10 h 30 à Martigues, la « Venise Provençale », visite guidée du centre ancien qui conserve tout son charme avec ses canaux. Visite de la chapelle de l'Annonciade, le quai Brescon, le canal Saint-Sébastien. Repas de midi au Restaurant Pascal. L'après-midi le quartier des pêcheurs, la chapelle Notre-Dame-des-Marins, située sur les hauteurs de la ville offre un beau panorama et permet d'apercevoir la montagne Sainte-Victoire. En fin de journée visite guidée du musée de la préhistoire à nos jours. Retour des 52 participants à Bagnols vers 20 h.



Martigues

Samedi 25 mai : visite guidée du musée de la romanité à Nîmes

Le Musée de la Romanité est l'un des plus grands projets architecturaux contemporains en France. La municipalité de Nîmes est à l'origine de cette initiative qui fait suite à la découverte de mosaïques d'une grande rareté lors de fouilles sur les Allées Jaurès. Ce musée est donc leur écrin ainsi que celui des 5 000 œuvres sur les 25 000 pièces que comprend le musée archéologique. Il est conçu autour d'un projet scientifique et culturel exigeant et a pour missions d'expliquer le riche patrimoine antique de la ville, de susciter le désir de le découvrir, de le comprendre et de le transmettre.

55 personnes ont participé à cette sortie.



Samedi 5 et dimanche 6 octobre : Béziers

Samedi 5 octobre :

Visite guidée du Jardin de Saint-Adrien à Servian, après l'apéritif offert par nos hôtes, repas tiré du sac sur le site.

L'après-midi visite guidée du centre historique de Béziers, de la cathédrale Saint-Nazaire et du musée du Biterrois.

Hébergement en demi-pension à l'Hôtel Imperator Allées Paul Riquet (repas au restaurant le Cristal).



Dimanche 6 octobre :

Visite guidée du village des pêcheurs de Valras. Repas au restaurant Le domaine de l'Argentière à Montblanc.

Visite du musée de Lattes. 40 personnes ont participé à cette sortie.

Randonnées découverte du patrimoine

Dimanche 27 janvier: le patrimoine de Gaujac.

Le village, la source de la Rouvière, l'oppidum.

Dimanche 10 février : Mornas

Le matin : le village. Repas tiré du sac sur le plateau. Après-midi : visite commentée de la forteresse.



Mornas, entrée de la forteresse

Dimanche 17 février : Lecques

Le matin : le village, la noria, le Vidourle, Saint-Clément. Repas tiré du sac au col de la croix de Gailhan.

Après-midi retour par Gailhan, le Vallat de Brun, les Caminades.



Pont romain de Lecques

Dimanche 3 mars : Visan

Le matin : le village, visite guidée de la chapelle Notre-Dame-des-Vignes. Repas tiré du sac au lieu-dit Charpène.

Après-midi : retour par le Bois de Cubert, Le Devès, Monnier et le village.

Dimanche 17 mars : Lafare et Suzette

Le matin : les villages de Lafare et Suzette. Après-midi : retour par Châteauneuf Rédortier, la chapelle Saint-Christophe.

Dimanche 31 mars : Châteauneuf-du-Pape

Le matin : le village, le château, les vignobles. Repas tiré du sac vers le Petit bois. Après-midi : La Combe Masque, le château de l'Hers, le chemin de halage.

Dimanche 14 avril : Valréas

Le matin : le village, la tour Ripert, église Notre-Dame-de-Nazareth. Repas tiré du sac dans le vignoble vers la Reynaude. Après-midi : les Bornes Papales, Pinet, Saint-Pierre.



Notre-Dame-de-Nazareth à Valréas

Samedi 27 avril : Lézan

Le matin : le village, Coste Longue, le village de Cardet. Repas tiré du sac à Cardet. Après-midi : le Mas de Pin, le Bois du Devès.

Dimanche 2 juin : Tornac

Le matin : le village, le château de Tornac. Repas tiré du sac vers le lac d'Atuech. Après-midi : Atuech, Massillargues, La Blaquière, La Baraquette.

Samedi 19 octobre : Orgon, Notre-Dame de Beauregard

Le matin : le village, le musée. Repas tiré du sac sur le plateau, panorama sur la vallée de la Durance. Après-midi : La plaine de Bonnaud, le Vallon Lavau et visite de Notre-Dame de Beauregard.

Dimanche 27 octobre : La Garde-Adhémar

Le matin : Les Rochettes. Repas tiré du sac sur le plateau. Après-midi : le Val-des-Nymphes, les cuves lapidaires, Côte et le village.



Le Val des Nymphes, La Garde-Adhémar

Samedi 15 décembre : La Calmette, Dions

Le matin : le village, les Clapiers, Mas de la Mourigue, Les Espélugues. Repas tiré du sac aux Espélugues. Après-midi : Dions, Mas de l'Armand, l'Oule, les bords du Gardon.



Le moulin de Dions

Dimanche 9 décembre : Bagnols-sur-Cèze, Saint-Nazaire Téléthon 2019

Le matin : la Gare, Campredon, route D165, La Cèze Pont Submersible, Bruguier, Maransan, Ribière, Chaumette, Le Plan et Saint-Nazaire. Retour à Bagnols par Le Landas, Malpasset, Fangas, Duffès, Pont de Cèze.

Durant cette journée, 260 € ont été récoltés, merci aux généreux donateurs.



Les randonnées étaient préparées par Geneviève, Jacqueline, Jean-Louis et Dominique.

Rhodanie

La préparation et la publication de notre revue *Rhodanie* constituent une activité très importante de notre association. Nous nous réunissons une dizaine de fois par an. Les 38 années d'existence de la revue attestent d'une réelle dynamique au sein du comité de lecture.

Les découvertes archéologiques de notre région, l'histoire locale, plus au moins récente, les parutions de livres, documents, patrimoine, toponymie trouvent leur place dans la revue et constituent une mémoire préservée.

Lors de sa séance du 22 janvier 2020 à Gaujac, le comité de rédaction-lecture, conformément au règlement intérieur, a procédé, pour la nouvelle année, aux élections du directeur de la publication – réélu Dominique Cannaud – et du directeur de la rédaction – réélu Didier Baude.

Une nouvelle couverture pour notre revue, plus d'actualité, avec des photos choisies concernant un article porteur mais toujours avec notre emblème « l'olpé » (vase à eau).

Remerciements aux membres du comité de lecture, pour leur travail et leur présence assidue.

Articles parus en 2019

Numéro 149

Histoire :

Jules Coste (1890-1945), résistant déporté de Tresques à Buchenwald, par Mireille JUSTAMOND.

Les livres :

Sur les traces de la famille des seigneurs de Cambis d'Orsan, par Martine JOUBÉ-POREAU

Numéro 150

Archéologie :

Premiers résultats des fouilles de la Perrine à Uzès : de la période tardo-républicaine à l'époque moderne (du I^{er} siècle avant J.C. au XVI^e siècle) par Julie GRIMAUD, Marie ROCHETTE, Ghislain VINCENT.

Histoire :

Le Tuchinat (1381-1384), Un soulèvement populaire rural et régional (-ISTE ?) pendant la guerre de cent ans. Le cas de la basse vallée de la Cèze. Partie I par Alexandre PAU.

L'amiral Jean-Baptiste Bompard : « Bagnolais, peuple ingrat, vous n'aurez pas mes os » par Patrick SANDEVOIR

SECABR :

Bilan des activités de l'année 2018 par Dominique CANNAUD.

Numéro 151

Archéologie :

La tombe dite « des Amoureux de Mayran »

Sépulture double à Saint-Victor-la-Coste, par André RAUX et Hervé PETITOT.

Histoire :

Saint-Paul-les-Fonts 1949-2019

Naissance et évolution d'une commune du Gard rhodanien, par Agnès BOIS-DIMIER

Ex-voto à Rochefort-du-Gard, par Louis BRUN

Numéro 152

Patrimoine :

Les Fêtes Calendales, par André SAULT

Histoire :

Le portrait de la Maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit : les enjeux politiques de la dimension figurative, par Alain GIRARD.

Le Tuchinat (1381-1384), Un soulèvement populaire rural et régional (-ISTE ?) pendant la guerre de Cent ans. Le cas de la basse vallée de la Cèze. Partie II, par Alexandre PAU.

Les livres :

Montfaucon un village au bord du Rhône (ouvrage collectif).

Réunions amicales

Le dimanche 20 janvier 2019, nous avons partagé le traditionnel gâteau des rois, la salle Claude-PICAL à GAUJAC. Un montage vidéo, travail effectué par Raymond, retraçant les randonnées-découvertes du patrimoine, applaudi par l'assemblée !

Le samedi 29 juin, nous étions réunis au Moulin des Fontaines, à Saint-Paul-les-Fonts, afin de partager, en toute amitié, le repas champêtre. Apéritif de bienvenue, salades préparées par les adhérentes, cette année, Gallia nous a préparé des grillades accompagnées de légumes et riz, suivies de fruits et gâteaux.

Jean-Marie et Dominique JULLIEN nous ont offert le vin.

Forum des associations, à Bagnols : samedi 7 septembre

La journée a été très animée. Quelques personnes ont demandé des renseignements concernant l'association. Merci à Daniel et Claude pour leur implication.

œnotourisme : Espace Rabelais à Bagnols

Deux balades de 8 km patrimoine vigne et vin ont été proposées, le jeudi 27 juin et le jeudi 29 août à l'oppidum Saint-Vincent de Gaujac. 60 personnes étaient présentes pour découvrir le village, le vignoble, la forêt communale et l'oppidum.

Conférence : l'oppidum Saint-Vincent de Gaujac

Le vendredi 11 janvier à la maison Laure-Pailhon par Dominique, demandée par les AVF de Bagnols, 60 personnes.

Site internet

Merci à Didier qui actualise régulièrement notre site. L'appel aux dons est lancé. Les demandes de numéros anciens sont en nette progression.

Presse

Articles Midi Libre : très bonne information pour la journée du Téléthon. Parution des quatre numéros de *Rhodanie* de l'année 2019.

Journal de l'agglo : Direct Agglo, l'oppidum de Gaujac

Rapport financier

La Trésorière, Jacqueline Cannaud, présente le compte rendu financier de l'Association. Les tarifs de cotisation à l'association ainsi que le montant de l'abonnement à notre revue *Rhodanie*, restent inchangés par rapport à l'année 2019. Vote concernant les activités et le bilan financier. L'assemblée donne quitus aux membres du bureau pour la gestion de l'association. Démission du conseil d'administration, prévue dans les statuts, tous les trois ans.

Élection du nouveau CA

- Marie-Thérèse BOLDRINI
- Dominique CANNAUD
- Jacqueline CANNAUD
- Claude CÉROU
- Monique CÉROU
- Huguette COMBES
- Michèle MICAËLLI
- Martine PIQUET
- Christian PRESSON
- Daniel REDON
- Madeleine RICHAUD
- Guy RICHAUD
- Daniel REDON
- Geneviève SANCHEZ

Élection du nouveau bureau

Président : Dominique CANNAUD

Vice-présidentes : Huguette COMBES, Martine PIQUET

Secrétaire : Monique CÉROU

Secrétaire adjointe : Marie-Thérèse BOLDRINI

Trésorière : Jacque CANNAUD

Trésorier adjoint : Guy RICHAUD

Projets 2020

- Conférences,
- Notre revue *Rhodanie*,
- Recherches archéologiques oppidum Saint-Vincent juin 2020,
- Visites guidées du site,
- Sorties culturelles,
- Entretien et mise en valeur de l'oppidum,
- Randonnées découverte du patrimoine,
- Journées du livre,
- Balade patrimoine vigne et vin OT agglo Espace Rabelais,
- Forum des associations,
- Téléthon,
- Expositions,
- Journées du patrimoine,
- Octobre Rose,
- Spectacle d'évocation historique « La Guilde de l'Histoire »,
- Conférence le vendredi 24 janvier 2020 à Saint-Paul-les-Fonts, « fouilles d'Aléria », par Hervé PETITOT.

Remerciements

Le Conseil d'administration et le président remercient chaleureusement la municipalité de Bagnols pour sa fidèle subvention, le Conseil Départemental et le Domaine de Marjolet, pour leur aide à la publication de la revue *Rhodanie*.

Nous remercions également les Municipalités de Bagnols et de Gaujac pour les locaux mis à disposition.

Projection vidéo préparée par notre ami Raymond SAUVAYRE, relatant la vie de l'association, visites et randonnées.